

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

Manuel J. García Rodríguez

Docteur en ingénierie et expert dans le domaine de
l'ingénierie des projets de marchés publics, Université
d'Oviedo, Espagne

3/11/2023

Résumé

Le domaine des marchés publics est sous-exploré d'un point de vue analytique, avec peu de rapports basés sur l'analyse de données à grande échelle des informations relatives aux appels d'offres. Les pays européens disposent de différentes plateformes nationales de passation de marchés et, en général, les données relatives aux marchés publics sont de faible qualité. Les systèmes électroniques exécutent le processus de passation des marchés publics, mais ils sont généralement conçus pour gérer des documents (données non structurées). Par conséquent, il n'est pas facile d'obtenir des données structurées massives pour la macro-analyse et la micro-analyse. L'objectif principal de ce rapport est de créer des indicateurs, des graphiques et des cartes pour l'analyse transfrontalière au niveau national et régional en Europe. Il se concentre en particulier sur l'étude de la concurrence entre les soumissionnaires et la participation des petites et moyennes entreprises (PME). Ce rapport analyse 30 pays européens de 2012 à 2022 : les 27 États membres de l'UE et le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège. L'étude porte sur un total de 3,1 millions de marchés publics attribués pour un montant de 5 127 milliards d'euros. L'étude utilise les données ouvertes de TED, la plateforme européenne des marchés publics. Les résultats indiquent des variations notables entre les pays et les régions, soulignant la nécessité de poursuivre l'intégration du marché commun afin de garantir des pratiques cohérentes et efficaces en matière de marchés publics dans toute l'Europe.

Mots-clés : marchés publics, analyse transfrontalière, concurrence, petites et moyennes entreprises (PME), données ouvertes, plateforme européenne de marchés publics (TED).

Abréviations : intelligence artificielle (IA), entité du pouvoir adjudicateur (ECA), avis d'attribution de marché (AAC), vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV), Espace économique européen (EEE), Union européenne (UE), produit intérieur brut (PIB), petites et moyennes entreprises (PME), tenders electronic daily (TED).

1. Introduction

Les marchés publics fournissent des travaux, des biens ou des services aux pouvoirs adjudicateurs publics (entités acheteuses). Il s'agit d'un processus intensif et complexe, qui peut donc mobiliser des ressources importantes. L'Union européenne (UE) consacre environ 16 % de son produit intérieur brut (PIB) aux marchés publics [1]. Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, les gouvernements de l'UE ont consacré, en moyenne, environ 30 % de leur budget total aux appels d'offres publics [2]. Les marchés publics n'ont pas seulement une importance économique en termes de dépenses, mais aussi en termes de revenus des fournisseurs potentiels.

Malgré l'importance des marchés publics, peu de rapports fondés sur des données ont été réalisés par des institutions universitaires ou gouvernementales (voir par exemple [3-6]). Les marchés publics ont été profondément numérisés au cours des dix dernières années, à un rythme différent selon les pays européens, ce qui a permis l'apparition de statistiques et de rapports. Actuellement, la qualité des données dans les marchés publics n'est toujours pas élevée et la gestion des données n'est pas simple, de sorte que des connaissances en programmation et en science des données sont nécessaires pour manipuler les données et générer des rapports.

L'objectif principal de ce rapport est de générer des informations pertinentes sur les marchés publics et des comparaisons transfrontalières en Europe sur la base des données relatives aux marchés publics. Il se concentre en particulier sur l'étude de deux questions importantes en matière de marchés publics : la concurrence et la participation des petites et moyennes entreprises (PME). Un autre document intitulé "*Study on the measurement of cross-border penetration in the EU public procurement market*" [7] est un rapport très exhaustif sur les données de la Commission européenne relatives aux marchés publics (TED) de 2016 à 2019, certaines sections couvrant une période encore plus large (2009-2016). Le présent rapport n'est pas aussi complet, mais il intègre des données actualisées (2012-2022) et analyse davantage d'appels d'offres. Il s'agit d'une porte ouverte à de futures études par des parties prenantes telles que des institutions publiques, des économistes, des juristes, des ingénieurs de données, des chercheurs universitaires et des journalistes. Il est souhaitable que des équipes pluridisciplinaires collaborent en raison de la transversalité des connaissances que requièrent les marchés publics : juridiques, économiques, mathématiques-statistiques et traitement des données.

Les règles de concurrence de l'UE visent à garantir que toutes les entreprises se livrent à une concurrence loyale et équitable sur le marché unique, au bénéfice des consommateurs, des entreprises et de l'économie européenne dans son ensemble. Il est donc nécessaire d'étudier les marchés publics sous l'angle de la concurrence [8,9] et de voir comment les pouvoirs adjudicateurs peuvent améliorer leurs performances en matière d'appels d'offres [10], c'est-à-dire d'analyser si les marchés publics sont un marché libre qui facilite la participation des entreprises sans barrières juridiques ou administratives.

Les PME sont profondément ancrées dans le tissu européen. Il y a 25 millions de PME en Europe ; 2 emplois européens sur 3 sont des PME, et elles soutiennent 50 % du PIB de l'Europe [11]. Elles sont essentielles à la compétitivité et à la prospérité de l'Europe, ainsi qu'à sa souveraineté économique et technologique. Cependant, la participation des PME aux marchés publics reste limitée par rapport à leur rôle dans les économies nationales. Plusieurs obstacles empêchent les PME de participer aux appels d'offres et de les remporter, d'où la nécessité d'analyser leur rôle dans les marchés publics [12]. Avec la stratégie des PME pour une Europe durable et numérique, la Commission souhaite soutenir et renforcer les PME de toutes tailles et de tous secteurs, y compris leur accès aux marchés publics.

Le rapport a la portée suivante :

- **Les pays** : Tous les États membres de l'UE (27 pays) ainsi que le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège. En 2022, cela représente 30 pays, environ 530 millions d'habitants et 19 000 milliards d'euros de PIB.¹
- **Période de référence** : Le présent rapport couvre les dix dernières années (2012-2022). Des informations sont disponibles depuis 2006, mais certaines d'entre elles ne sont pas appropriées en raison de la faible qualité des données et de l'utilisation limitée des formats électroniques dans les marchés publics.
- **Taille de l'ensemble de données** : 3,1 millions d'avis d'attribution de marché (CAN) pour un montant total d'attribution de 5,127 milliards d'euros.

Les marchés publics dépassant les seuils fixés au niveau de l'UE doivent être publiés dans toute l'UE sur la plateforme Tenders Electronic Daily (TED). L'objectif est d'intégrer les marchés publics dans l'ensemble de l'UE, d'accroître la concurrence et d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix pour les fonds publics dépensés. Depuis plusieurs années, l'intégrité, la transparence et l'efficacité des dépenses publiques font l'objet d'une attention et d'une préoccupation croissantes de la part du grand public.

La fourniture de données sur les marchés publics dans un format ouvert et réutilisable permet non seulement de générer des statistiques et des rapports, mais aussi d'améliorer les processus de passation des marchés publics et de détecter la corruption [13], entre autres [14,15]. Par exemple, des articles universitaires ont créé des outils basés sur l'intelligence artificielle (IA) pour développer des modèles prédictifs permettant de détecter la fraude et la corruption [16-20], de détecter la collusion (truquage des offres par des cartels) [21-25], de prévoir le nombre de soumissionnaires [26,27] ou le prix d'adjudication [28-30] et de recommander des soumissionnaires pour les appels d'offres [31]. Il est donc possible de créer des applications innovantes dans le domaine des marchés publics en utilisant des technologies de rupture telles que l'IA [32-34].

Ce rapport est structuré en un résumé et cinq sections. La section 1 présente l'étude. La section 2 décrit la source des données et les objectifs du rapport. La section 3 présente la méthodologie d'analyse des données, pilier de ce rapport. La section 4 présente les principaux résultats (graphiques et cartes) et explique les conclusions les plus significatives. Enfin, les conclusions et les recommandations sont résumées dans la section 5.

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

¹ Informations disponibles dans Eurostat :

https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/namq_10_gdp/default/table?lang=en

2. Source des données et objectifs de l'étude

Tenders Electronic Daily (TED) est la source de données de cette étude. TED est la version en ligne² du supplément au Journal officiel de l'UE (JOUE), consacré aux marchés publics européens. Elle constitue la principale source d'information sur les avis de marchés publics au sein de l'UE, de l'Espace économique européen (EEE) et au-delà. TED donne accès à un large éventail d'opportunités commerciales en permettant aux fournisseurs de rechercher et de répondre à des avis de marchés publics émanant de diverses institutions, organes et agences de l'UE, ainsi que de pouvoirs adjudicateurs d'États membres de l'UE et d'autres pays.

TED a considérablement évolué en réponse à l'ère numérique, devenant une plateforme cruciale pour la promotion de la transparence et de la concurrence loyale dans les marchés publics. Il joue un rôle essentiel dans la facilitation du marché unique en veillant à ce que toutes les entreprises européennes, quelle que soit leur taille ou leur localisation, aient un accès égal à l'information sur les opportunités de marchés publics. En outre, TED garantit la conformité avec les réglementations de l'UE en matière de marchés publics,³ contribuant à l'harmonisation des pratiques de passation des marchés dans les États membres de l'UE.

L'objectif premier de TED est de promouvoir un processus de passation des marchés publics ouvert et compétitif. En fournissant une plateforme centralisée pour la publication et l'accès aux avis de marché, TED favorise une concurrence loyale et permet aux PME de participer aux marchés publics aux côtés des grandes entreprises. Cela permet non seulement de soutenir la croissance et la compétitivité des entreprises européennes, mais aussi d'encourager l'innovation et le développement d'un marché diversifié et dynamique. En fournissant une plateforme complète et accessible d'informations sur les marchés publics, TED joue un rôle important dans la promotion d'un environnement commercial compétitif et équitable, en encourageant le commerce transfrontalier et en soutenant la croissance et le développement des entreprises au sein de l'UE et au-delà.

Quels sont les avis (ou simplement les appels d'offres) qui doivent être publiés sur TED au-delà des seuils économiques définis dans les règlements de l'UE ?

1. Avis des pays du réseau des marchés publics (États membres de l'UE, pays candidats, pays de l'EEE et Suisse) :
 - a. Travaux publics, fournitures et services.
 - b. Contrats de services publics (secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications).
 - c. Contrats de concession.
2. Avis des institutions, agences et autres organes de l'UE :
 - a. Travaux publics, fournitures et services.
 - b. Appels à manifestation d'intérêt.
3. Avis relatifs à des projets financés par la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, la Banque centrale européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et l'aide extérieure et le Fonds européen de développement.

TED dispose d'un service de données ouvertes pour réutiliser les informations. Tous les avis sont publiés au format XML pour être réutilisés conformément à la décision 2011/833/UE de la Commission sur la réutilisation des documents de la Commission. La source de données utilisée pour cette étude a été téléchargée à partir du site web du portail officiel des données européennes, en particulier l'ensemble de données intitulé "*Tenders Electronic Daily - TED*" (*appels d'offres électroniques quotidiens*).

² <https://ted.europa.eu>

³ Directive 2014/23/UE sur les contrats de concession ; directive 2014/24/UE sur les marchés publics ; directive 2014/25/UE sur l'eau, l'énergie, les transports et les services postaux ; directive 2009/81/CE sur les marchés publics dans le domaine de la défense. De plus amples informations sont disponibles à l'[adresse suivante : https://single-market-economy.ec.europa.eu/single-market/public-procurement/legal-rules-and-implementation/thresholds_en](https://single-market-economy.ec.europa.eu/single-market/public-procurement/legal-rules-and-implementation/thresholds_en).

avis de marchés publics".⁴ Cet ensemble de données comprend les champs les plus importants des avis de marché et des avis d'attribution de marché, tels que qui a acheté quoi à qui, pour quel montant, et quels critères de procédure et d'attribution ont été utilisés. En règle générale, les données concernent les offres supérieures aux seuils de passation des marchés, mais la publication des offres inférieures aux seuils dans TED est considérée comme une bonne pratique, et un nombre non négligeable d'offres inférieures aux seuils est donc également présent.

L'objectif de ce rapport est de répondre à des questions pertinentes sur les marchés publics en comparant les pays et régions d'Europe sur la base des données TED. Cette étude se concentrera sur les sujets suivants, qui contribuent à promouvoir l'équité, la responsabilité et la prise de décision efficace dans les marchés publics, favorisant ainsi un marché compétitif et inclusif.

- **Indicateurs généraux.** Analyse transfrontalière des types de contrats, des types de procédures, des types de pouvoirs adjudicateurs et des CPV les plus importants en termes économiques. Ces indicateurs jouent un rôle essentiel dans la compréhension globale du paysage et de la dynamique du processus de passation des marchés publics. Ils facilitent l'identification des tendances, des modèles et des domaines potentiels d'amélioration ou d'optimisation des marchés publics.
- **Indicateurs relatifs aux PME.** L'évolution du nombre de PME gagnantes pour tous les pays, le pourcentage d'appels d'offres remportés par les PME au niveau national (et également au niveau régional) et une comparaison des indicateurs relatifs aux PME par rapport aux indicateurs relatifs à la concurrence. Ces indicateurs donnent un aperçu de la participation et de l'évolution des PME dans les appels d'offres publics, ce qui permet d'évaluer leur impact sur le marché. L'analyse du pourcentage d'appels d'offres remportés par les PME dans les différents pays et régions permet d'identifier les disparités potentielles et de formuler des politiques ciblées pour aider les PME à accéder aux marchés publics. La comparaison des indicateurs relatifs aux PME avec les indicateurs relatifs à la concurrence donne une vue d'ensemble du paysage concurrentiel et aide les décideurs politiques à évaluer l'efficacité des réglementations en matière de marchés publics et leur impact sur la concurrence du marché.
- **Indicateurs de concurrence.** Le pourcentage d'appels d'offres sans concurrence (c'est-à-dire des appels d'offres avec un seul soumissionnaire) au niveau national et au niveau régional. Ce chiffre permet de comprendre les tendances monopolistiques potentielles et la nécessité de favoriser un environnement plus concurrentiel. Le pourcentage d'appels d'offres dont les gagnants sont étrangers (c'est-à-dire que les gagnants ne sont pas originaires du pays de l'autorité contractante) au niveau national et régional est également analysé, donnant un aperçu du niveau de participation internationale et aidant à évaluer l'ouverture du marché public.

Actuellement, la faible qualité des données limite les analyses des marchés publics basées sur les données. Les informations publiées dans les avis TED dépendent de l'exactitude des données fournies par les pouvoirs adjudicateurs. Les champs associés aux montants économiques peuvent contenir des erreurs ou des omissions, et les champs associés aux informations sur les lauréats sont parfois mal remplis ou homogénéisés (par exemple, la même entreprise est désignée par des noms différents). Ces questions seront examinées dans la section consacrée à la méthodologie. Cette étude a tenté d'homogénéiser les informations sur les gagnants et d'écartier les offres qui contiennent des valeurs anormales afin d'obtenir des résultats fiables qui reflètent la réalité sans distorsions.

⁴[h ttps://data.europa.eu/data/datasets/ted-csv](https://data.europa.eu/data/datasets/ted-csv)

3. Méthodologie d'analyse des données

Une méthodologie solide est essentielle pour garantir des résultats fiables et reproductibles dans l'analyse des données. Une approche bien définie permet de maintenir la cohérence dans la collecte, le traitement et l'analyse des données, de minimiser les erreurs et de garantir l'exactitude des résultats. En établissant des lignes directrices claires pour le nettoyage et la préparation des données, une méthodologie contribue à la qualité des données, en garantissant que les informations utilisées sont précises et complètes. Cela favorise la fiabilité des résultats et permet à d'autres chercheurs de reproduire l'analyse, renforçant ainsi la crédibilité des conclusions. En outre, une méthodologie efficace rationalise le processus d'analyse, ce qui permet de gagner du temps et d'économiser des ressources, tout en facilitant une compréhension plus approfondie des modèles et des tendances au sein des données. Enfin, une méthodologie solide favorise la transparence, la cohérence et la confiance dans le processus d'analyse des données, ce qui permet de prendre des décisions plus éclairées et d'obtenir des informations significatives.

La méthodologie utilisée pour ce rapport est décrite ci-dessous.

1. **Recueillir les appels d'offres.** La première étape consiste à rassembler les informations sur les marchés publics européens publiées dans TED. Comme indiqué dans la section précédente, l'ensemble de données est "*Tenders Electronic Daily - public procurement notices*" sur le site web du portail officiel des données européennes. Cet ensemble de données comporte de nombreux champs qui décrivent le processus d'avis d'attribution de marché (appel d'offres) de 2006 à 2022. Le tableau 1 décrit les champs qui seront utilisés pour l'étude. Pour plus de détails sur l'ensemble de données et ses champs, voir le document technique "*TED CSV open data*".⁵ Le champ d'application et la période considérés dans cette étude sont les suivants :
 - a. Les pays : États membres de l'UE (27 pays), Royaume-Uni, Suisse et Norvège. Toutes les régions des États membres de l'UE sont prises en compte dans ce rapport, y compris les régions ultrapériphériques⁶ (si elles communiquent des données), sauf sur les cartes où les régions ultrapériphériques ne sont pas représentées.
 - b. Période de temps : Seules les dix dernières années (2012-2022) ont été prises en compte pour ce rapport. Des informations sont disponibles depuis 2006, mais certaines d'entre elles ne sont pas appropriées en raison de la faible qualité des données et de l'utilisation limitée des formats électroniques dans les marchés publics.
2. **Supprimer les offres (avis d'attribution de marché)** qui ne contiennent pas suffisamment d'informations, les doublons ou les valeurs aberrantes. Les données sont de faible qualité, comme le reconnaît le document technique susmentionné.⁷ Les étapes suivantes ont été suivies pour sélectionner un ensemble d'offres avec des données de haute qualité pour l'étude.
 - a. Supprimer les offres si les champs suivants sont vides :
 - i. WIN NAME⁸ et WIN NATIONALID.
 - ii. VALUE EURO, VALUE EURO FIN 1 et VALUE EURO FIN 2.
 - iii. AWARD EST VALUE EURO, AWARD VALUE EURO et AWARD VALUE EURO FIN 1.

⁵ <https://data.europa.eu/api/hub/store/data/ted-csv-data-information-v3-5.pdf>

⁶ Certains États membres de l'UE ont une partie de leur territoire située dans des régions du globe éloignées de l'Europe, appelées régions ultrapériphériques. Il existe 9 régions ultrapériphériques : La Guadeloupe, la Guyane française, la Réunion, la Martinique, Mayotte et Saint-Martin (France), les Açores et Madère (Portugal) et les îles Canaries (Espagne). De plus amples informations sont disponibles à l'[adresse suivante](#) :

<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/en/sheet/100/outermost-regions-ors->

⁷ Les données sont fournies "en l'état". La source des données est une production non vérifiée provenant de pouvoirs adjudicateurs ou d'entités à travers l'Europe. Il n'est pas rare que des données soient saisies de manière incorrecte ou manquantes, et il convient donc de faire preuve d'une grande prudence dans la gestion et l'interprétation des données.

⁸ Le préfixe WIN signifie gagnant.

- iv. ISO PAYS CODE, B MULTIPLE PAYS et CODE PAYS ISO TOUS.
 - b. Supprimer les appels d'offres si le champ CANCELLED est différent de 1.
 - c. Supprimer les offres si le champ INFO ON NON AWARD est 'procurement unsuccessful' ou 'procurement discontinued'.
 - d. Supprimer les offres en double, c'est-à-dire les offres qui ont les mêmes valeurs dans les champs ID NOTICE CAN, CAE NAME,⁹ ID LOT, LOTS NUMBER, ID AWARD, ID LOT AWARDED et WIN NAME.
 - e. Supprimer les offres dont les champs associés aux montants économiques¹⁰ présentent des valeurs aberrantes (valeurs anormales). Le montant maximum autorisé est de 20 000 millions d'euros.
 - f. Supprimer les offres dont les champs associés aux montants économiques ont des valeurs faibles. Le montant minimum autorisé est de 10 000 €. Ces montants sont bien inférieurs aux seuils économiques définis par la réglementation européenne et pourraient fausser l'analyse.
 - g. Supprimer les offres si le montant de l'adjudication (AWARD_VALUE_EUR_FIN_1) est 10 fois supérieur au montant de l'offre (VALUE_EURO_FIN_2). La raison en est que le montant de l'offre est corrigé manuellement par la DG GROW s'il présente des valeurs anormales très importantes.
3. **Nettoyer et transformer les données de l'appel d'offres.** Il est nécessaire de nettoyer et de traiter les données afin de les rendre utilisables pour ce projet. Il peut s'agir de corriger des erreurs, de filtrer et de formater les données de manière cohérente et de regrouper les entreprises qui appartiennent à la même société.
- a. Nettoyer certains champs du pouvoir adjudicateur (NOM CAE, VILLE CAE) et du lauréat (NOM WIN, VILLE WIN, CODE POSTAL WIN) : mettre en majuscules, supprimer l'accentuation, supprimer les espaces multiples, supprimer les caractères étranges (virgules, deux-points, guillemets, parenthèses, etc.), etc.
 - b. Nettoyer les ID (numéros nationaux d'enregistrement) du pouvoir adjudicateur (CAE NATIONALID) et du gagnant (WIN NATIONALID) : mettre en majuscules, supprimer les espaces multiples, supprimer les caractères étranges (virgules, deux-points, guillemets, parenthèses, etc.), supprimer les sous-chaînes (TVA, IDE, REGISTER et NUMBER), supprimer les chaînes de caractères de taille anormale (trop petite ou trop grande), etc.
 - c. Unifier les noms des gagnants et leurs ID (numéros d'enregistrement nationaux) si une même entreprise a plusieurs noms (l'ID est unique, une entreprise ne peut donc pas avoir plusieurs ID). Plusieurs fonctions ont été programmées pour unifier les noms et les ID ou les remplir lorsqu'ils sont vides.
 - d. Ajouter des informations de géolocalisation (latitude/longitude et NUTS¹¹) aux lauréats et aux pouvoirs adjudicateurs. L'analyse régionale des marchés publics peut être réalisée grâce au niveau NUTS 3. Cette analyse désagrégée au niveau régional offre une perspective innovante dans le domaine des marchés publics.

⁹ Le préfixe CAE signifie entité du pouvoir adjudicateur.

¹⁰ VALUE EURO, VALUE EURO FIN 1, VALUE EURO FIN 2, AWARD EST VALUE EURO, AWARD VALUE EURO et AWARD VALUE EURO FIN 1.

¹¹ La nomenclature NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques) est un système hiérarchique de division du territoire économique de l'UE et du Royaume-Uni. La NUTS subdivise chaque pays en trois

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

niveaux : NUTS 1, NUTS 2 et NUTS 3 : Les deuxième et troisième niveaux sont des subdivisions des premier et deuxième niveaux. Par exemple, NUTS 2 : Provinces/Provinces en Belgique ; Comunidades y ciudades autónomas en Espagne ; Régions en France ; Länder en Autriche. Par exemple, NUTS 3 : Amtskommuner au Danemark ; départements en France ; län en Suède ; megyék en Hongrie ; kraje en Tchéquie ; oblasti en Bulgarie. Pour plus d'informations, consultez le site d'Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/nuts/background>

4. **Analyser les offres.** Utiliser des techniques statistiques et une analyse descriptive pour identifier et créer des indicateurs, des ratios et des tendances. Créer des tableaux, des graphiques et des cartes pour présenter clairement les résultats. Toutes ces étapes ont été développées à l'aide d'un programme Python personnalisé.¹²
5. **Interpréter les résultats.** Il s'agit de tirer les conclusions de l'analyse et d'expliquer ce que les résultats signifient d'un point de vue temporel, géographique et économique. Des recommandations techniques et politiques seront formulées sur la base de l'analyse. Ces aspects seront abordés dans les sections 4 (Résultats et discussion) et 5 (Conclusions et recommandations).

L'analyse des PME (voir section 4.2 Indicateurs relatifs aux PME) est basée sur le champ appelé "B CONTRACTOR SME" (voir tableau 1). Six considérations sur ce champ :

- Il a été introduit en 2016 (version 2.0.9¹³). En outre, la qualité des données est faible (elles ne sont pas toujours renseignées), mais elle s'est améliorée au fil des ans.
- Toutefois, il a été possible de remplir ce champ pour la période 2012-2015 grâce au nettoyage, à la transformation et à l'obtention des informations sur les entrepreneurs pour la période 2016-2022. Si une entreprise est une PME en 2016-2022, nous supposons qu'elle était également une PME en 2012-2015 (et vice versa).
- Après le nettoyage des données, le pourcentage d'appels d'offres pour lesquels le champ n'a pas été renseigné par année : 2012 (63.1%), 2013 (61.8%), 2014 (59.3%), 2015 (55.5%), 2016 (35.5%), 2017 (18,2 %), 2018 (13,4 %), 2019 (9,7 %), 2020 (10,0 %), 2021 (9,2 %) et 2022 (8,9 %).
- Après le nettoyage des données, le pourcentage d'appels d'offres qui n'ont pas le champ renseigné par pays : Chypre (58,0%), Grèce (47,5%), Royaume-Uni (40,8%), Italie (39,0%), Slovaquie (37,8 %), Belgique (35,7 %), Luxembourg (31,1 %), Hongrie (30,7 %), Malte (30,7 %), (29,0%), Suisse (28,6%), Pologne (28,0%), Lituanie (27,9%), France (26,1%), Portugal (26,1 %), Allemagne (25,2 %), Roumanie (25,2 %), Finlande (22,2 %), Autriche (21,6%), Irlande (20,9%), Pays-Bas (19,7%), Estonie (19,7%), Norvège (18,7%), Lettonie (17,4 %), Slovaquie (17,3 %), Danemark (16,3 %), Bulgarie (16,2 %), Espagne (15,2%), la République tchèque (14,1%), la Croatie (14,0%) et la Suède (4,9%).
- Pour calculer le nombre total d'appels d'offres pour l'analyse des PME, nous ne prenons en compte que les appels d'offres pour lesquels le champ a été renseigné.
- Lorsqu'un appel d'offres compte plusieurs lauréats, il est considéré comme une PME si l'un des lauréats (au moins) est une PME.

Enfin, le critère de classification des offres par pays est le champ appelé ISO_COUNTRY_CODE (voir tableau 1). Tous les types de pouvoirs adjudicateurs sont inclus, il n'y a pas de filtres. Par conséquent, les institutions de l'UE et les autres pouvoirs adjudicateurs non spécifiés sont également inclus.

¹² Python est un langage de programmation de haut niveau et polyvalent, doté d'une vaste bibliothèque standard et de modules tiers. Il a acquis une grande popularité grâce à sa syntaxe conviviale et à la vaste gamme d'applications qu'il prend en charge. Python est utilisé dans divers domaines, notamment l'analyse de données, l'intelligence artificielle, le calcul scientifique et l'automatisation.

¹³ Version de la définition du schéma XML utilisée par l'Office des publications de l'UE pour publier les données. Une version plus élevée signifie une meilleure qualité moyenne des données.

Tableau 1. Description de l'ensemble de données

Sujet	Champ d'application	Description
Informations sur l'appel d'offres	ID NOTICE CAN	Identifiant unique de l'avis d'attribution de marché (CAN)
	ANNÉE	Année de publication de l'avis
	DT DISPATCH	La date à laquelle l'acheteur a expédié (envoyé) l'avis d'appel d'offres.
	ANNULÉ	publication à TED 1 = cet avis a été annulé par la suite
	NOM DU CAE	Nom officiel de l'entité de l'autorité contractante (EAC)
	CAE NATIONALID	Numéro d'enregistrement national du CAE
	CAE TOWN	Ville de CAE
	CODE PAYS ISO	"Pays" pour la première autorité listée
	B PLUSIEURS PAYS	Il y a des pouvoirs adjudicateurs d'au moins 2 pays différents
	CODE PAYS ISO TOUS	Si la variable ci-dessus est oui, alors cette variable contient la liste des tous les pays
	TYPE DE CAE	Type de pouvoir adjudicateur : Ministère ou autorité nationale, autorité régionale/locale, secteurs des services publics, institution de l'UE, autre organisation internationale, organisme de droit public, autre, Agence nationale, Agence régionale/locale ou Non spécifié
	TYPE DE CONTRAT	Type de marché : travaux, fournitures ou services
	B ACCORD FRA	L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre
	B FRA CONTRACT	Cet avis concerne probablement des contrats spécifiques à l'intérieur d'un accord-cadre.
	CPV	Le code principal du Vocabulaire Commun des Marchés Publics de l'objet principal du marché.
	ID LOT	Identifiant du lot
	NUMÉRO DE LOTS	Le nombre de lots pour un CAN donné. Cette valeur est basée sur le nombre de valeurs uniques "Lot No".
	VALEUR EURO	Valeur du CAN, en EUR, sans TVA. Si la valeur n'est pas présente, l'offre la plus basse est utilisée à la place
	VALEUR EURO FIN 1	Valeur du CAN, en EUR, sans TVA. Si une variable de valeur est manquante, cette variable la recherche dans tous les autres champs où elle pourrait être présente.
VALEUR EURO FIN 2	pris Généralement la même valeur que VALUE EURO FIN 1, mais, si elle est disponible, elle est remplacée par des estimations de valeurs faites par l'homme pour des contrats de grande valeur qui semblaient incorrects	
TOP TYPE	Type de procédure : attribution sans publication préalable d'un avis de marché, dialogue compétitif, négocié sans mise en concurrence, négocié avec mise en concurrence, ouvert, partenariat restreint ou innovant	
Informations sur les prix	ID AWARD	Identifiant unique d'attribution du contrat. Il s'agit de l'identifiant de toutes les variables au niveau de l'attribution du contrat.
	ID LOT ATTRIBUÉ	Numéro de lot, identifiant d'un lot dans le cadre de cette attribution de marché
	INFO SUR LA NON ATTRIBUTION	Si la variable est vide, un contrat a été attribué.
	NOM DU GAGNANT	Nom officiel du lauréat (contractant)
	WIN NATIONALID	Numéro d'enregistrement national du gagnant. Par exemple, un numéro de TVA d'un numéro de registre du commerce
	VILLE GAGNANTE	Ville du vainqueur
	GAGNER LE CODE POSTAL	Code postal du gagnant
	GAGNER UN CODE PAYS	Pays du lauréat
	B ENTREPRENEUR PME	Le contractant est une PME (PME au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission).
	TITRE	Titre de l'avis d'attribution du marché
	NOMBRE D'OFFRES	Nombre d'offres reçues
	NOMBRE D'APPELS D'OFFRES PME	Nombre d'offres reçues de PME
	NOMBRE D'APPELS D'OFFRES AUTRES UE	Nombre d'offres reçues de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE
NOMBRE D'APPELS D'OFFRES HORS UE	Nombre d'offres reçues de soumissionnaires non européens pays	
PRIX EST VALEUR EURO	Valeur estimée de l'AC, en EUR, sans TVA	

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

VALEUR DU PRIX EURO	Valeur totale finale de l'AC, en EUR, sans TVA. Si la valeur n'est pas l'heure actuelle, l'offre la plus basse est incluse
VALEUR D'ATTRIBUTION EURO FIN 1	Valeur du CA, en EUR, sans TVA. Si la variable valeur est manquante, cette variable la recherche dans tous les autres champs à partir desquels elle pourrait être pris
PRIX DT	Date d'attribution du marché

4. Résultats et discussion

Cette section présente des indicateurs, des graphiques et des cartes qui aident à comprendre les marchés publics entre les pays européens et entre leurs régions. La section est divisée en trois sous-sections : les indicateurs généraux, les indicateurs relatifs aux PME et les indicateurs relatifs aux compétences.

Les résultats sont basés sur un ensemble de données de 3 093 902 attributions de marchés¹⁴ (parfois simplement appelées offres) provenant de 30 pays (27 États membres de l'UE, le Royaume-Uni¹⁵, la Suisse et la Norvège) sur la période 2012-2022 après application de la méthodologie décrite dans la section précédente (initialement, il y a 8 461 603 appels d'offres). Le montant total de l'adjudication est d'environ 5,127 milliards d'euros (exactement 5 127 262 371 585 €). Sauf indication contraire, les graphiques et les cartes se réfèrent à l'intervalle de temps spécifié de 10 ans. Les pays qui ne font pas partie de l'étude sont colorés en gris sur les cartes.

4.1 Indicateurs généraux

Pour tout rapport basé sur des données, il est essentiel de connaître les principales magnitudes des données afin d'en évaluer la portée et la profondeur. La figure 1 montre le nombre d'appels d'offres pour les 30 pays entre 2012 et 2022. En fait, le nombre d'appels d'offres dépend de plusieurs facteurs : la taille du pays, le nombre d'administrations publiques qui achètent par le biais de marchés publics, et la valeur de leurs appels d'offres (s'ils sont petits, ils ne sont pas tenus d'être publiés sur TED). La France a le plus grand nombre d'appels d'offres (626 614), et Malte le plus petit (4 084). Il existe des différences importantes entre les pays ayant le plus d'appels d'offres, la France et la Pologne, et le reste des pays. Ceci n'est ni positif ni négatif, l'objectif de ce graphique est de quantifier le volume d'appels d'offres à analyser.

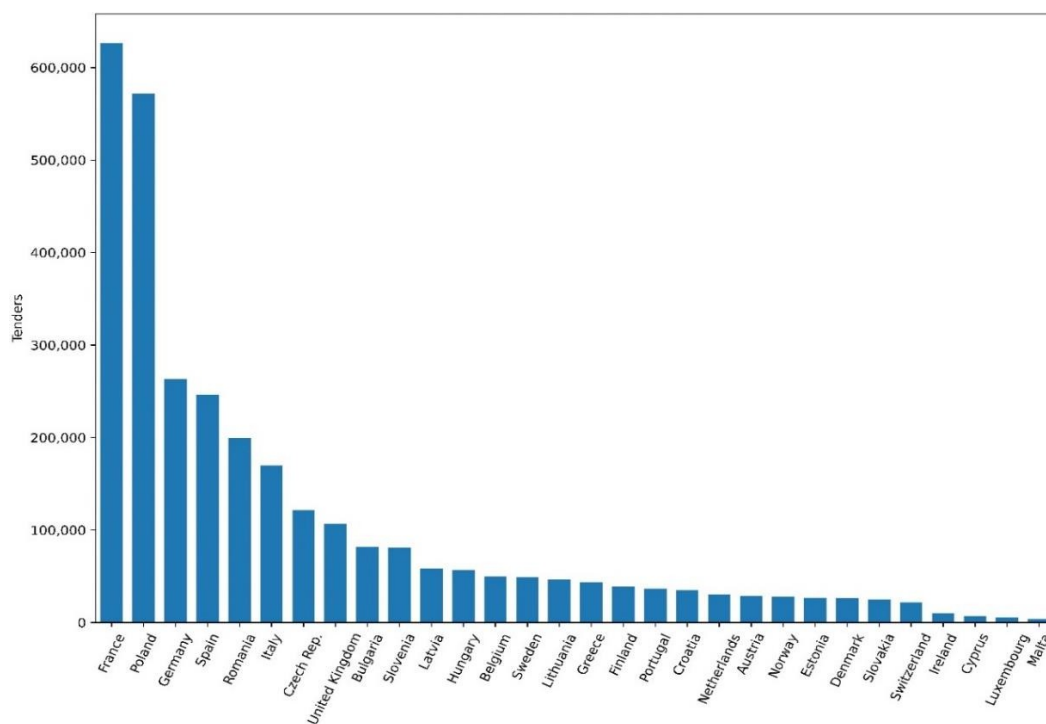


Figure 1. Nombre total d'appels d'offres par pays pour 2012-2022.

¹⁴ Il s'agit d'un identifiant unique d'attribution de contrat, qui est l'identifiant de toutes les variables au niveau de l'attribution du contrat. Il s'agit du champ ID AWARD dans le tableau 1.

¹⁵ Il est à noter que le retrait du Royaume-Uni de l'UE a entraîné une diminution du nombre d'appels d'offres publiés sur TED. Dans ce rapport, le Royaume-Uni avait 9 033 appels d'offres en 2016, 11 321 appels d'offres en

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

2017, 15 209 appels d'offres en 2018, 16 727 appels d'offres en 2019, 12 436 appels d'offres en 2020, 6 262 appels d'offres en 2021 et 2 141 appels d'offres en 2022.

La figure 2 montre le nombre d'appels d'offres par pays représenté sur une carte pour une interprétation visuelle et simple. Les 30 pays ont été classés en 5 groupes, du plus petit au plus grand nombre d'offres. Chaque groupe comprend 6 pays :

- Pourpre (entre 4 084 et 25 962 offres) : Malte, Luxembourg, Chypre, Irlande, Suisse et Slovaquie.
- Bleu foncé (entre 25 962 et 36 069 offres) : Danemark, Estonie, Norvège, Autriche, Pays-Bas et Croatie.
- Vert foncé (entre 36 069 et 52 306 offres) : Portugal, Finlande, Grèce, Lituanie, Suède et Belgique.
- Vert clair (entre 52 306 et 131 259 offres) : République tchèque, Hongrie, Lettonie, Slovénie, Bulgarie et Royaume-Uni.
- Jaune (entre 131 259 et 626 614 offres) : Italie, Roumanie, Espagne, Allemagne, Pologne et France.

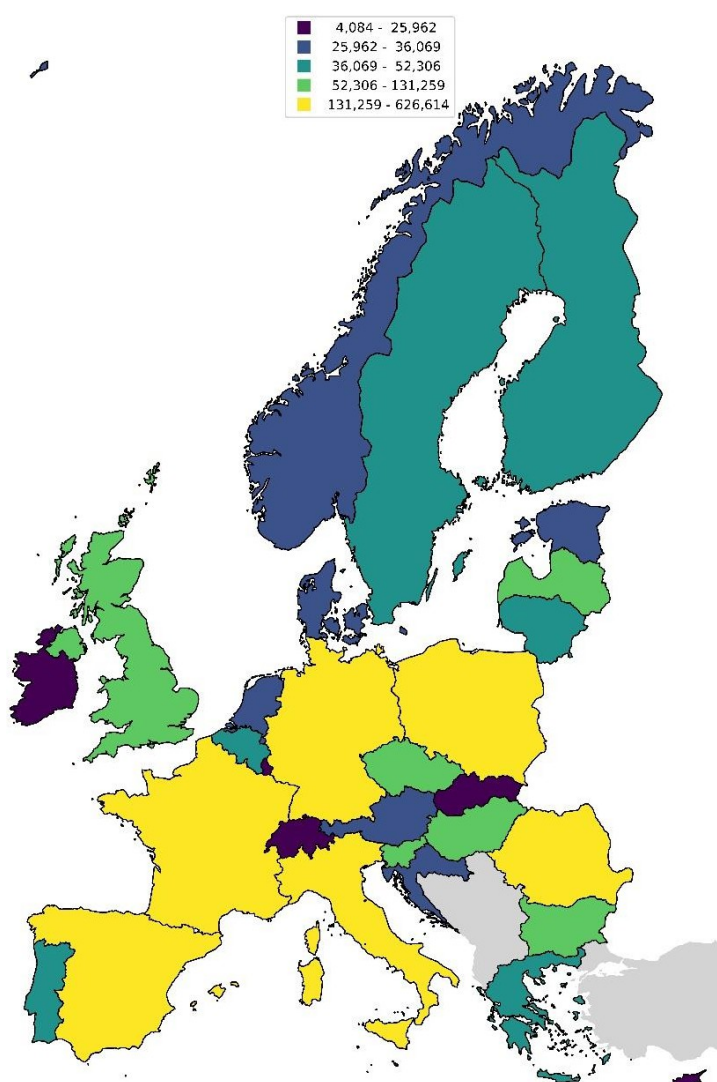


Figure 2. Nombre total d'appels d'offres par pays pour 2012-2022. Les pays sont classés en 5 groupes en fonction du nombre d'appels d'offres (du plus faible au plus élevé : violet, bleu foncé, vert foncé, vert clair et jaune).

Lorsque les cartes sont affichées dans ce rapport, les pays sont classés par groupes (généralement 4 groupes) pour une meilleure comparaison entre eux. Le critère de classification est que chaque groupe comporte le même nombre de pays (plus ou moins). Par conséquent, si 30 pays sont classés en 4 groupes, chaque groupe compte 7 ou 8 pays.

La figure 3 montre le volume des offres en termes économiques, en fonction du prix d'attribution (valeur d'attribution du marché,¹⁶ en € hors TVA). Il existe des différences notables dans le nombre d'offres (voir figure 1). Par exemple, le Royaume-Uni occupe la première place en termes économiques, mais la huitième place en termes de nombre d'offres. Cela signifie que ses appels d'offres ont un prix moyen d'adjudication très élevé. Le cas inverse est celui de la Roumanie. Après le Royaume-Uni, les pays qui dépensent le plus en appels d'offres sont la France, l'Italie, l'Espagne, la Pologne et l'Allemagne (tous dépensent plus de 300 milliards d'euros). Ces pays ont également un nombre élevé d'appels d'offres. Il existe des différences considérables entre les deux pays qui dépensent le plus, le Royaume-Uni et la France, et le reste des pays en termes économiques au cours des 10 années 2012-2022.

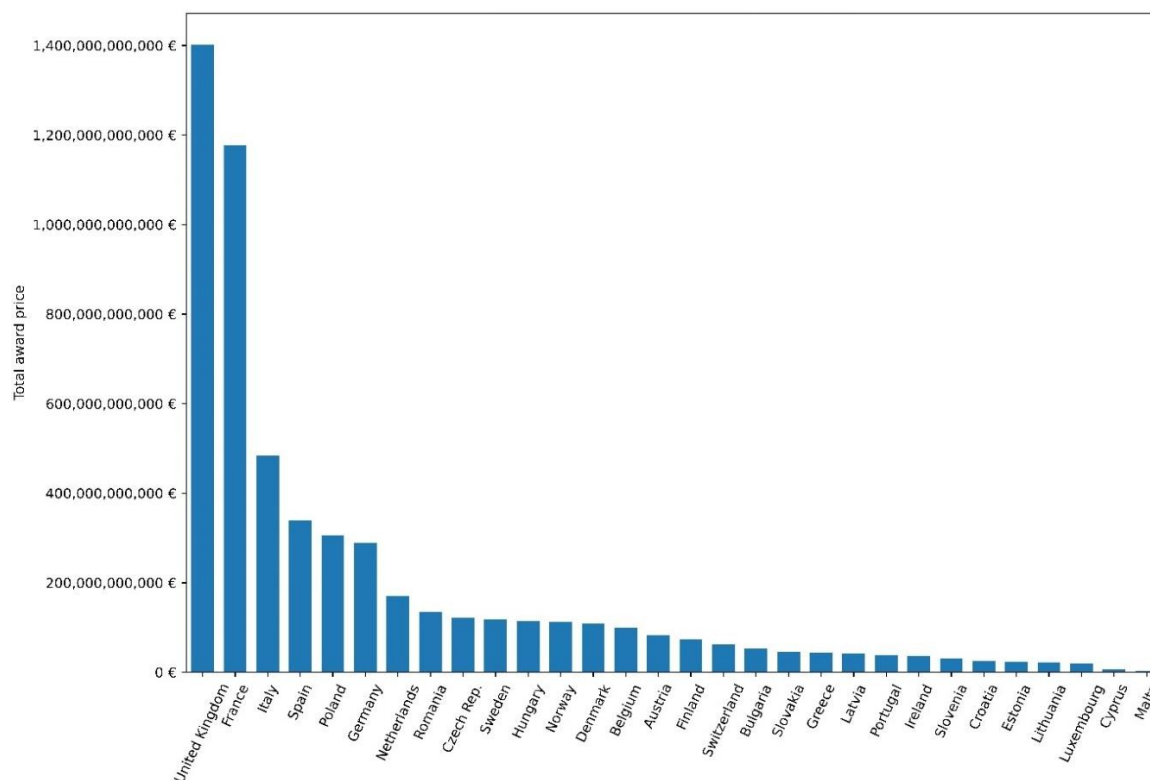


Figure 3. Prix total de l'adjudication par pays pour 2012-2022.

La figure 4 montre le type de marché (fournitures, services et travaux) par pays en fonction du prix d'adjudication. Notez que le prix d'adjudication est exprimé en termes économiques relatifs (un pourcentage) pour permettre des comparaisons entre les pays, et non en termes absolus (€) comme dans la figure précédente. Dans les figures suivantes, le prix d'attribution sera exprimé en valeurs économiques relatives. La figure 4 montre les différences significatives entre les pays. Par exemple, les pays ayant le plus faible pourcentage de marchés de fournitures sont la France, les Pays-Bas et la Suisse. Les pays qui allouent le plus de ressources économiques à l'achat de services sont la France et le Royaume-Uni. Parmi les grands pays européens, c'est l'Espagne qui dépense le moins en travaux publics.

¹⁶ Le champ AWARD VALUE EURO FIN 1 dans le tableau 1.

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

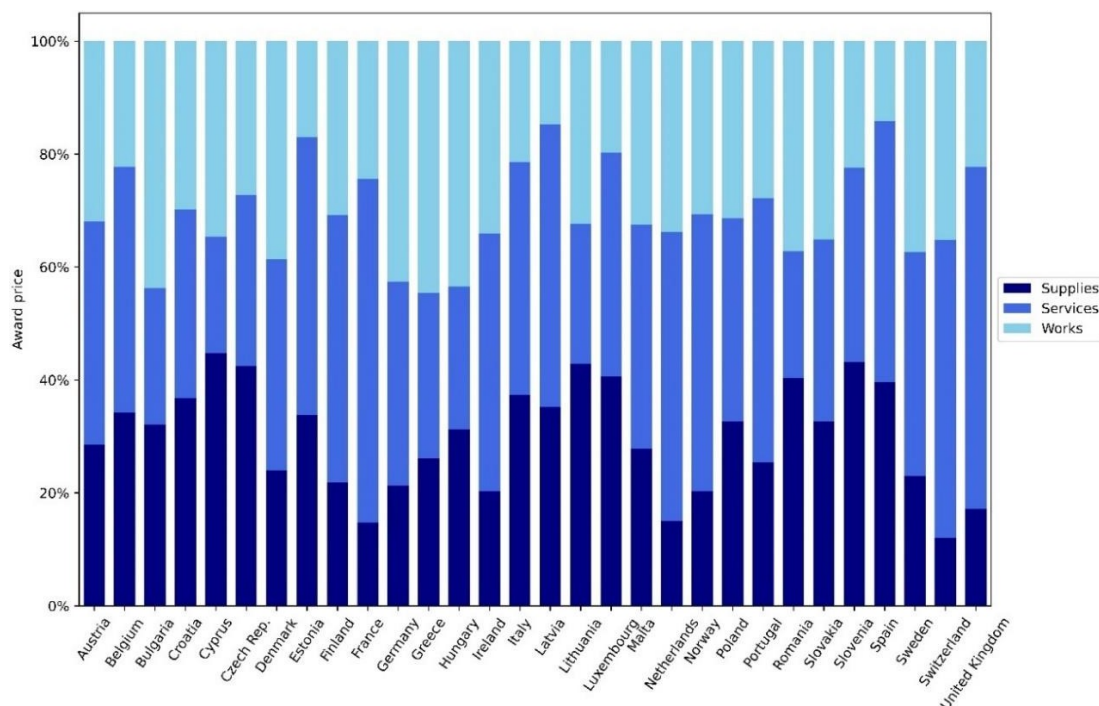


Figure 4. Type de contrat par rapport au prix total de l'adjudication par pays pour 2012-2022.

La figure 5 montre le type de procédure (ouverte, négociée avec/sans mise en concurrence, restreinte et autres) dans les appels d'offres en fonction du prix total de l'adjudication. Il existe des différences significatives entre les pays et aucun comportement commun. Les procédures ouvertes facilitent la participation des entreprises et améliorent le marché libre. Les pays ayant le plus faible pourcentage de procédures ouvertes sont le Danemark, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni. Ceux qui ont le pourcentage le plus élevé sont la Suisse,¹⁷ Malte et la Grèce.

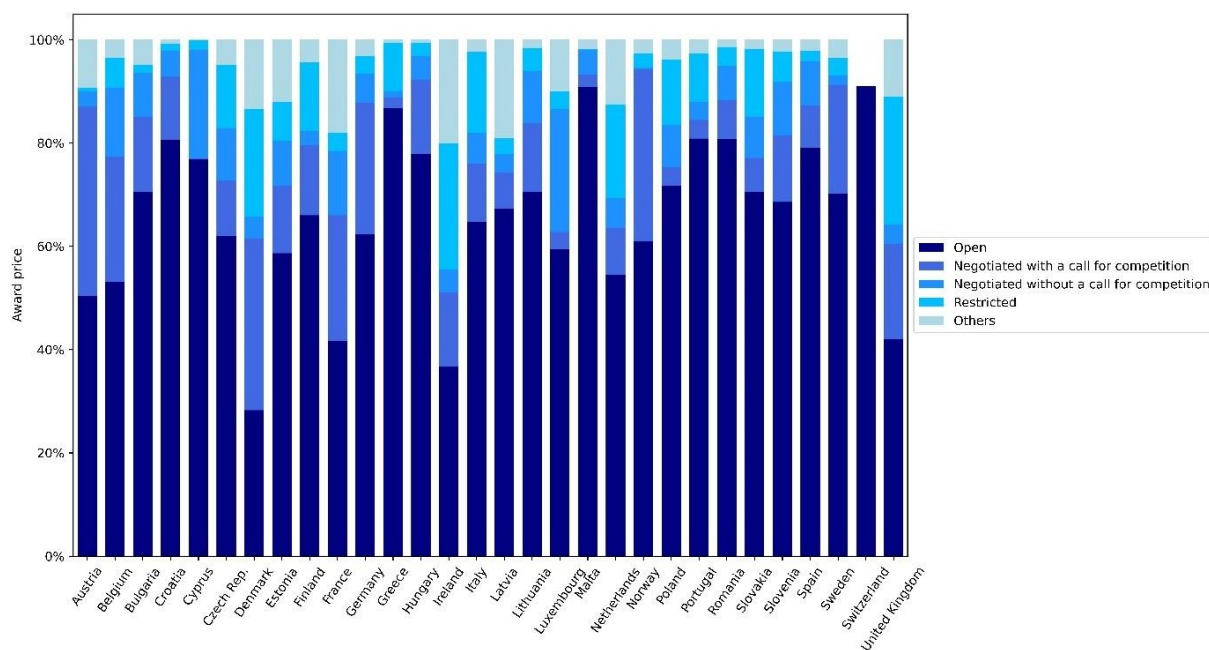


Figure 5. Type de procédure en pourcentage du prix total de l'adjudication par pays pour 2012-2022.

¹⁷ A noter qu'en Suisse, seule la procédure ouverte apparaît et n'atteint pas 100% en raison des appels d'offres pour lesquels le type de procédure n'est pas indiqué.

La figure 6 représente le type de pouvoir adjudicateur (voir légende) des offres en fonction du prix d'adjudication. Les causes géographiques ou administratives influencent fortement ce graphique. Par exemple, des petits pays comme Chypre, le Luxembourg et Malte n'ont pratiquement pas d'autorités régionales ou locales. La Belgique et le Luxembourg ont un pourcentage plus élevé d'appels d'offres émanant d'institutions de l'UE ou d'organisations internationales, car beaucoup de ces organisations y ont leur siège. Les pays ayant le plus faible pourcentage d'appels d'offres émanant d'autorités nationales sont l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Pologne et le Portugal.

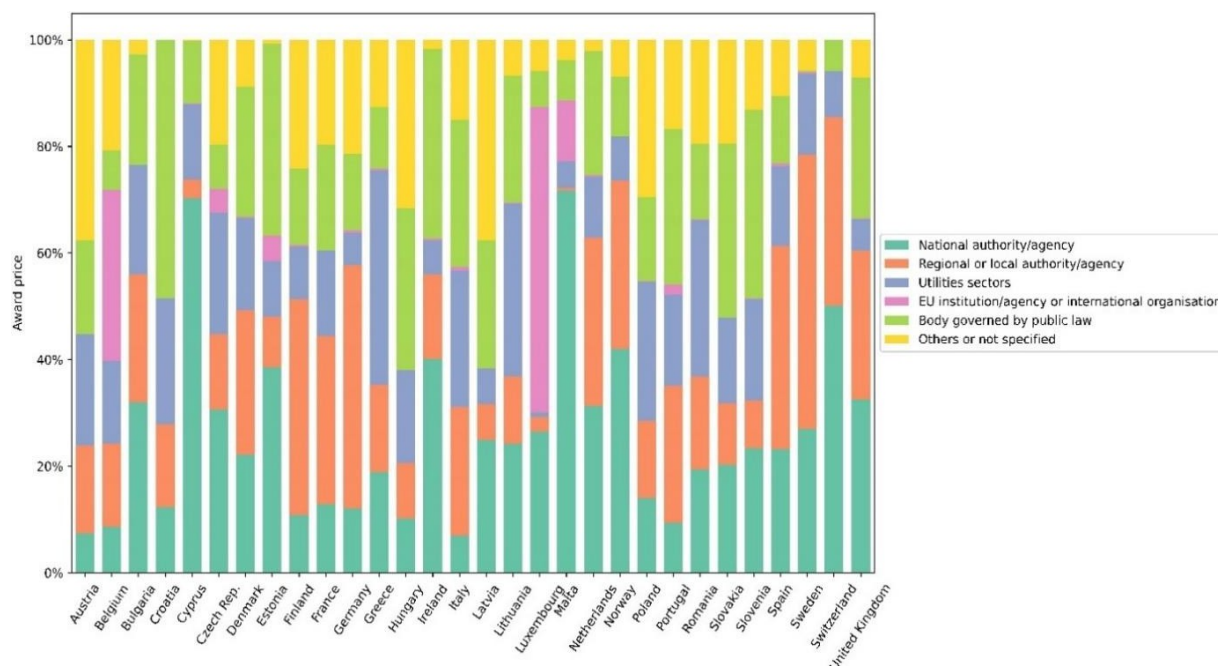


Figure 6. Type de pouvoir adjudicateur en pourcentage du prix total de l'adjudication par pays pour 2012-2022.

La figure 7 montre 9 codes CPV (voir la légende) qui sont très importants en termes économiques, représentant plus de 50 % du prix total de l'appel d'offres de chaque pays. Dans certains pays (Bulgarie et Suisse), ils atteignent presque 80 %. Cette analyse révèle une tendance claire pour tous les pays : les travaux de construction (CPV 45) sont les plus importants (environ 35 % du prix total de l'appel d'offres). Ce n'est pas nouveau ; historiquement, les travaux de construction ont été les projets les plus importants dans les marchés publics. Dans les petits pays, tels que Chypre et le Luxembourg, les équipements médicaux (CPV 33) représentent un pourcentage très élevé des dépenses (environ 30 %) ; ce pourcentage est beaucoup plus faible dans le reste des pays.

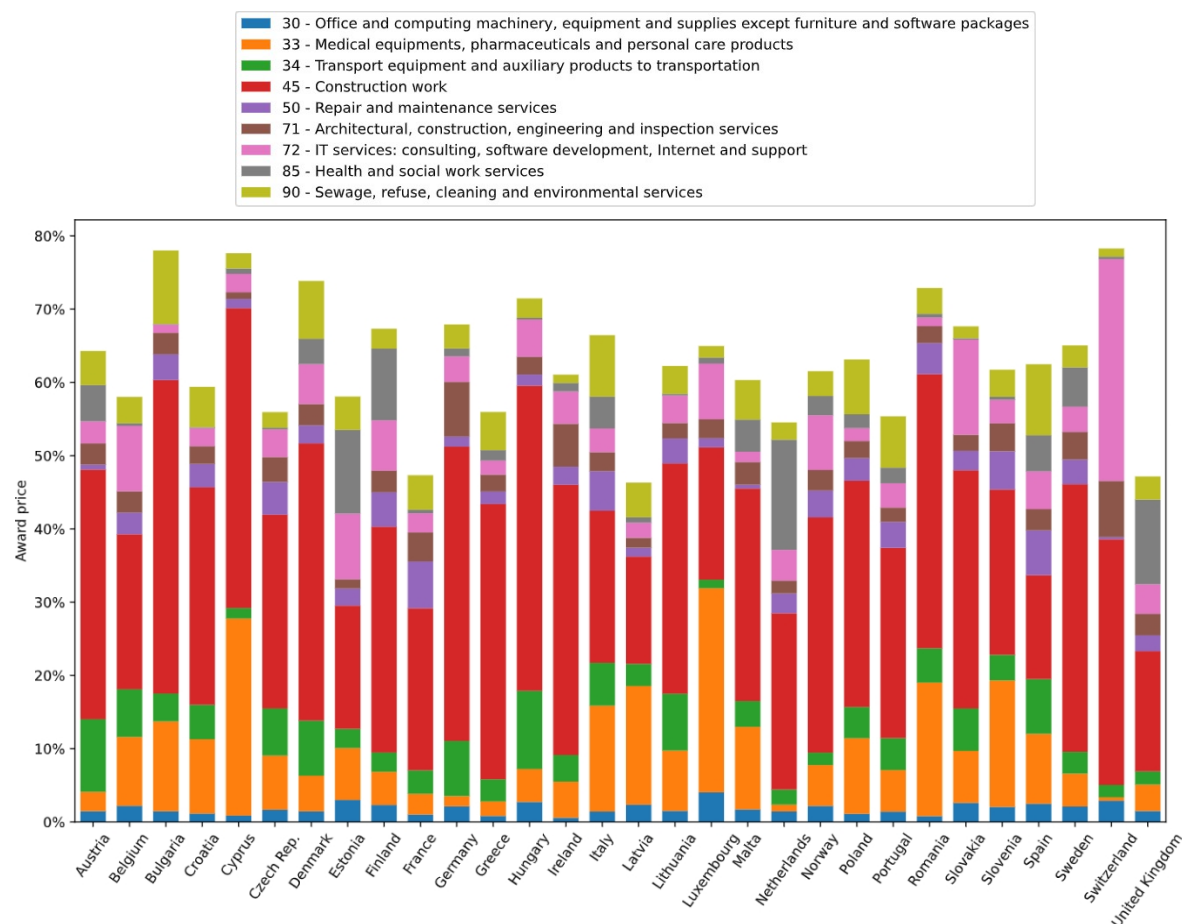


Figure 7. Les CPV les plus importants en termes de prix total par pays pour 2012-2022.

Enfin, la figure 8 montre l'évolution temporelle du nombre total d'entreprises ayant remporté des appels d'offres dans les 30 pays. Depuis 2019, ce nombre est d'environ 140 000 entreprises. Il s'agit d'une approximation car, comme mentionné dans la section sur la méthodologie, les données sont de faible qualité, en particulier dans les domaines associés au lauréat. Il faut également considérer que le nombre réel de lauréats de marchés publics sera plus élevé car cette étude ne prend en compte que les appels d'offres publiés sur TED (c'est-à-dire que les appels d'offres publiés sur les plateformes nationales ne sont pas pris en compte).

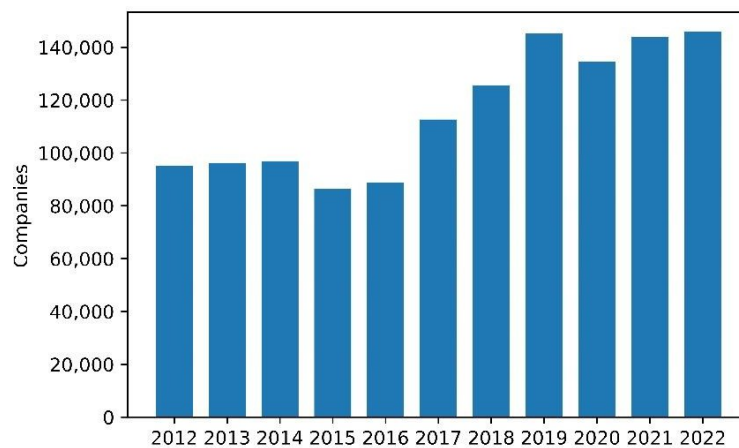


Figure 8. Évolution du nombre de lauréats (différentes entreprises) pour tous les pays.

4.2 Indicateurs PME

Il est important d'examiner les indicateurs qui montrent la participation des PME aux marchés publics pour évaluer l'évolution et la réalité actuelle du marché. La figure 9 montre le pourcentage de PME gagnantes dans tous les pays entre 2012 et 2022 avec une double perspective : en fonction du nombre d'appels d'offres (à gauche) et en fonction du prix total de l'adjudication (à droite). En 2022, les PME auront remporté environ 60 % des appels d'offres, alors qu'elles n'en avaient remporté qu'à peine 45 % en 2012. Il y a donc eu une évolution positive au fil des ans. En termes économiques, à droite, on peut observer que le pourcentage de prix d'adjudication pour les PME est resté constant à environ 30 % de 2017 à 2022. Par conséquent, bien que les PME remportent davantage d'appels d'offres, les grandes entreprises obtiennent plus d'argent (70 % du prix total de l'appel d'offres ces dernières années).

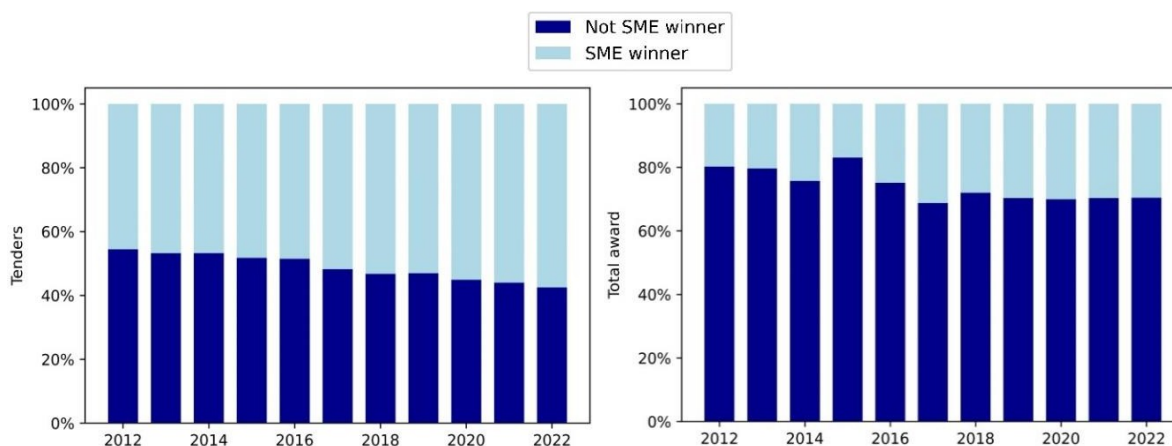


Figure 9. Évolution du nombre de PME lauréates pour tous les pays. À gauche, le pourcentage d'appels d'offres attribués à des PME (bleu clair) et à des entreprises autres que des PME (bleu foncé). À droite, le prix total de l'adjudication pour les PME gagnantes (bleu clair) et les non-PME gagnantes (bleu foncé).

La figure 10 montre l'évolution du pourcentage du prix total de l'attribution pour les PME lauréates par pays sur 4 périodes (2016, 2018, 2020 et 2022). Les pays ayant le pourcentage le plus faible sont colorés en rouge, et ceux ayant le pourcentage le plus élevé (60 %) sont colorés en vert. Certains pays ont une évolution positive (comme l'Allemagne), d'autres non (comme le Royaume-Uni). Historiquement, les trois pays ayant le pourcentage le plus élevé sont la Suisse, l'Estonie et la Lettonie. Cependant, la petite taille d'un pays ne semble pas être directement liée à un pourcentage plus élevé, car l'Irlande, la Belgique et le Danemark ont des pourcentages faibles.

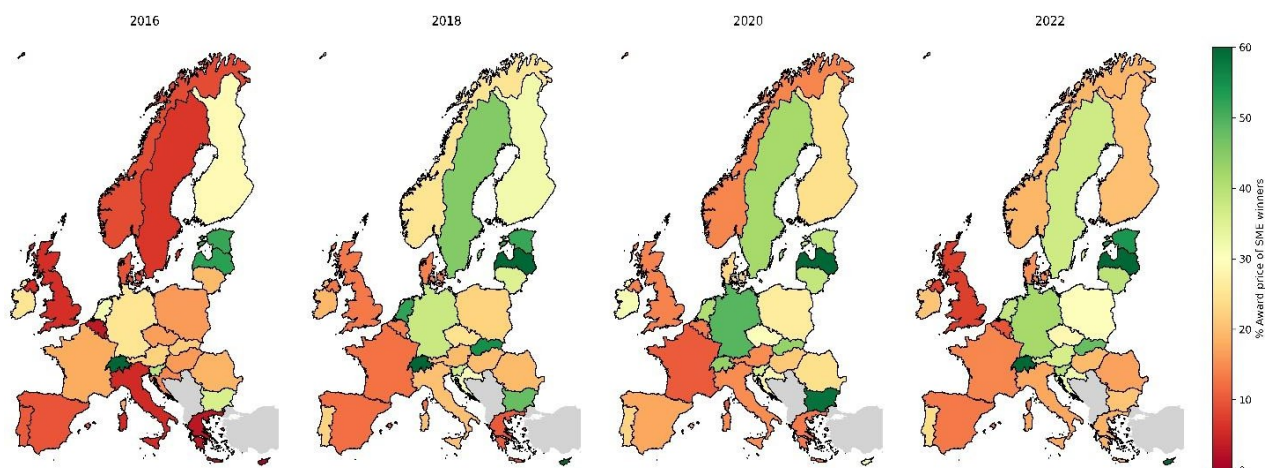


Figure 10. Pourcentage du prix total de l'attribution pour les PME lauréates par pays et par année (2016, 2018,

2020 et 2022).

La figure 11 montre le pourcentage d'appels d'offres remportés par des PME pour chaque pays entre 2012 et 2022. Les 30 pays ont été classés en 4 groupes (chaque groupe compte plus ou moins le même nombre de pays) :

- Rouge foncé (30,8 %-43,6 %). 8 pays : Norvège, Belgique, France, Portugal, Italie, Grèce, Espagne et Danemark.
- Lumière rouge (43,6%-60,5%). 7 pays : Royaume-Uni, Royaume-Uni, Finlande, Luxembourg, Autriche, Croatie et Roumanie.
- Vert clair (60,5 %-74,5 %). 7 pays : Irlande, Pays-Bas, Allemagne, Suède, République tchèque, Hongrie et Bulgarie.
- Vert foncé (74,5 %-98,3 %). 8 pays : Estonie, Lettonie, Lituanie, Suisse, Slovaquie, Slovénie, Malte et Chypre.

Les cinq plus grandes économies européennes (Allemagne, France, Espagne, Italie et Royaume-Uni) se situent toutes dans les deux groupes les plus défavorables (rouge), à l'exception de l'Allemagne, qui se situe dans le groupe vert clair. Il n'y a pas de relation claire entre la taille du pays et le pourcentage d'appels d'offres remportés par les PME (comme le montre la figure 10). Par exemple, les petits pays comme le Luxembourg, la Norvège et le Danemark n'ont pas des pourcentages élevés.

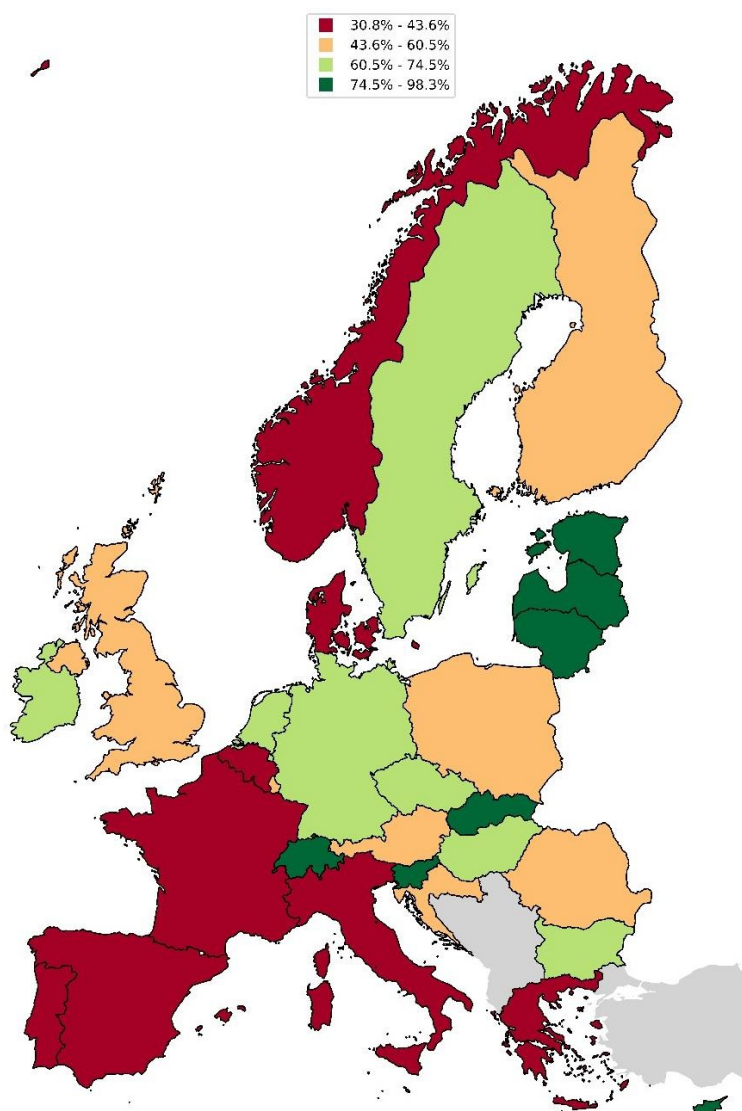


Figure 11. Pourcentage d'appels d'offres remportés par des PME, 2012-2022. Les pays sont classés en 4 groupes,

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

du plus petit au plus grand pourcentage (rouge foncé, rouge clair, vert clair et vert foncé).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet du tableau de bord du marché unique¹⁸ développé par la Commission européenne. Vous pouvez comparer ces résultats avec l'indicateur "PME contractantes" sur le site web. Les deux sont très similaires et s'il y a une différence, notez que les résultats sur le site web portent sur une année (2021 est la dernière année disponible) et que cette étude porte sur 10 ans. En outre, il existe d'autres indicateurs tels que les "offres des PME" (qui mesurent la proportion d'offres émanant de PME), le "soumissionnaire unique" (qui sera étudié dans la section suivante), les circuits d'attribution, la vitesse de décision, etc.

Les appels d'offres sont également segmentés au niveau régional (NUTS 3), comme indiqué dans la section sur la méthodologie. Par conséquent, la carte au niveau national peut être désagrégée au niveau régional¹⁹ pour analyser le comportement au sein des pays et faire des comparaisons transfrontalières.

La figure 12 montre le pourcentage d'appels d'offres remportés par les PME dans chaque région entre 2012 et 2022. De même, les régions sont classées en quatre groupes : rouge foncé (6,1 %-40,3 %), rouge clair (40,3 %-53,1 %), vert clair (53,1 %-66,6 %) et vert foncé (66,6 %-100 %). Dans 7 pays, toutes les régions se trouvent dans le meilleur groupe (vert foncé) : L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Suisse et les îles de Malte et de Chypre. À l'inverse, presque toutes les régions de Belgique se trouvent dans le groupe le plus défavorable (rouge foncé). En général, les régions d'Europe occidentale et méridionale (à l'exception de l'Irlande) ont un pourcentage plus faible de PME gagnantes que les régions d'Europe orientale et septentrionale (à l'exception de la Norvège).

¹⁸ Site web https://single-market-scoreboard.ec.europa.eu/business-framework-conditions/public-procurement_en

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

¹⁹ Dans ce rapport, les régions colorées en blanc n'ont pas d'appels d'offres, les frontières des régions sont rouges et les frontières des pays sont noires.

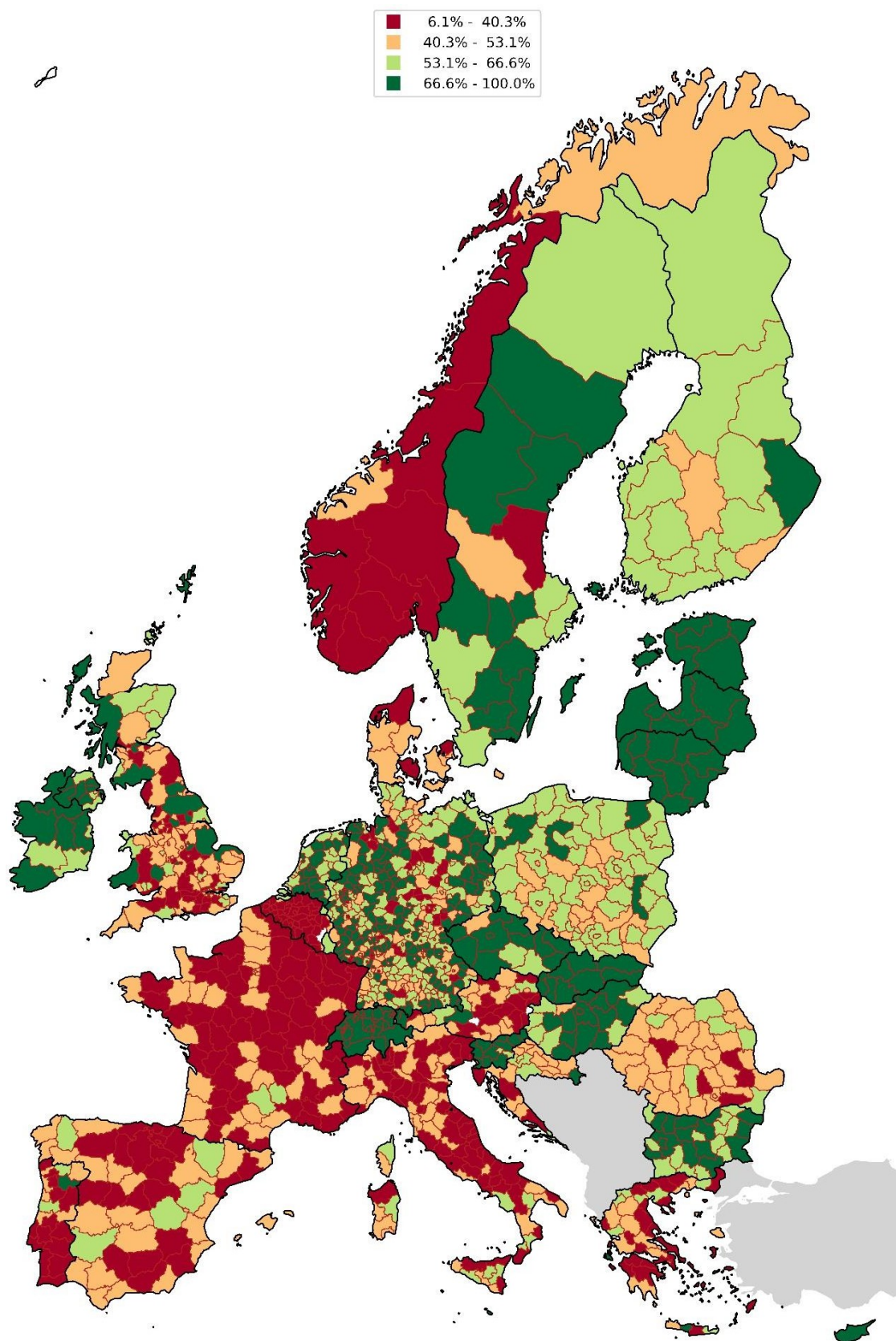


Figure 12. Pourcentage d'appels d'offres remportés par des PME par région pour 2012-2022, classés en 4 groupes du plus petit au plus grand pourcentage (rouge foncé, rouge clair, vert clair et vert foncé) au niveau des régions européennes (NUTS 3).

La figure 13 présente un diagramme de dispersion²⁰ de deux variables au niveau national pour 2012-2022 : les PME gagnantes (axe vertical) par rapport à la concurrence (axe horizontal). L'axe vertical représente le pourcentage d'appels d'offres dont les lauréats sont des PME, et l'axe horizontal le pourcentage d'appels d'offres avec 2 offres ou plus (soumissionnaires). La taille du cercle correspond au nombre total d'appels d'offres pour chaque pays (la France a le cercle le plus grand et Malte le plus petit).

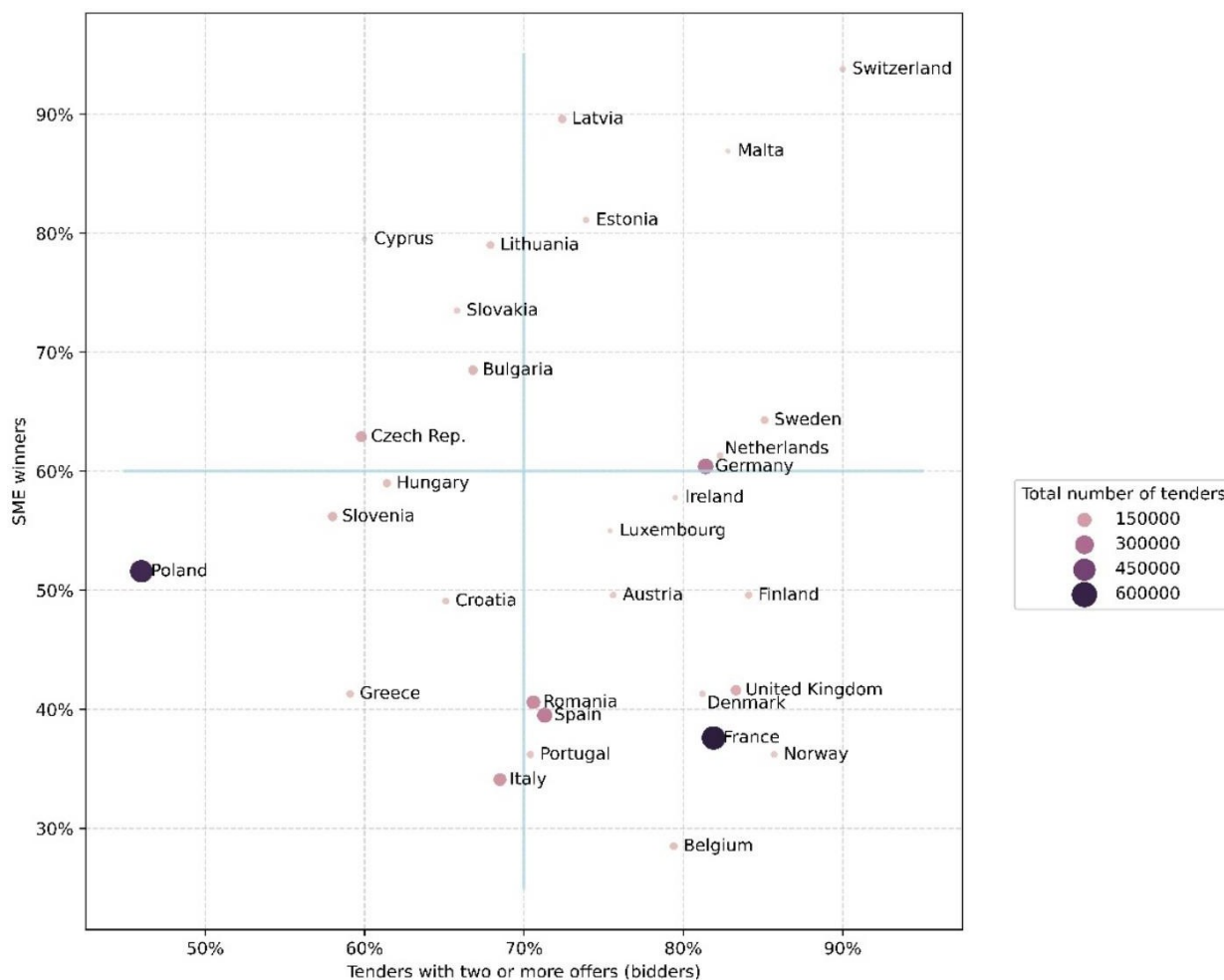


Figure 13. PME gagnantes (axe vertical) par rapport à la concurrence (axe horizontal). L'axe vertical représente le pourcentage d'appels d'offres dont les lauréats sont des PME, et l'axe horizontal représente le pourcentage d'appels d'offres avec 2 offres ou plus (soumissionnaires).

Si un pays se situe en haut à droite de la figure 13, son marché présente un pourcentage élevé de PME gagnantes et une forte concurrence. Inversement, si un pays est situé en bas à gauche, son marché est moins inclusif et moins concurrentiel. Si nous divisons le nuage de points en quatre quadrants le long des lignes bleues du graphique, les pays sont regroupés de la manière suivante :

- PME gagnantes > 60 % et concurrence > 70 %. Ce quadrant se caractérise par un nombre élevé de PME gagnantes et une forte concurrence. Il comprend 7 pays : Suisse, Malte, Lettonie, Estonie, Suède, Pays-Bas et Allemagne.

²⁰ Un diagramme de dispersion (également appelé graphique de dispersion ou diagramme de dispersion) est un type de graphique ou de diagramme mathématique utilisant les coordonnées cartésiennes pour afficher les valeurs, généralement de deux variables de l'ensemble de données. Les données sont affichées sous la forme d'une collection de points, où une variable détermine la position sur l'axe horizontal et l'autre détermine la position sur l'axe vertical. Si les points sont codés (couleur/forme/taille), une variable supplémentaire peut être

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

affichée.

- PME gagnantes > 60 % et concurrence < 70 %. 5 pays : Chypre, Lituanie, Slovaquie, Bulgarie et République tchèque.
- PME gagnantes < 60 % et concurrence > 70 %. 12 pays : Irlande, Luxembourg, Autriche, Finlande, Roumanie, Royaume-Uni, Espagne, Danemark, France, Portugal, Norvège et Belgique.
- PME gagnantes < 60 % et concurrence < 70 %. Ces pays ont un faible nombre de PME gagnantes et une faible concurrence. 6 pays : Hongrie, Slovaquie, Croatie, Pologne, Grèce et Italie.

Parmi les cinq plus grandes économies européennes, seule l'Allemagne se trouve dans le meilleur quadrant, mais elle est presque dans le même quadrant que le Royaume-Uni, la France et l'Espagne. Les valeurs limites qui créent les quadrants (60 % des PME gagnantes et 70 % de la concurrence) correspondent approximativement aux valeurs moyennes européennes.

Il existe des différences substantielles entre les pays, mais rien n'indique l'existence de modèles géographiques, économiques ou de taille de pays. Il est à noter que ce graphique (ainsi que le reste du rapport) contient tous les appels d'offres pour chaque pays. Cependant, nous avons vu dans la sous-section précédente qu'il existe des différences significatives entre les pays en fonction du type de marché, du type de procédure, du type d'autorité contractante et des CPV les plus pertinents. En outre, il existe d'autres variables qui ne figurent pas dans ce rapport (par exemple, le prix de l'offre, les critères d'attribution et le nombre de lots par offre) et qui ont certainement une incidence sur la participation des PME et la concurrence. Il serait donc intéressant de réaliser des études plus détaillées portant sur des types d'appels d'offres spécifiques (avec la même "configuration" de variables) afin d'effectuer des comparaisons plus réalistes entre les pays ou les régions.

4.3 Indicateurs de concurrence

Nous analyserons plus en détail la concurrence dans les marchés publics, en tenant compte de tous les types de gagnants (PME ou non). Deux indicateurs ont été créés au niveau national/régional pour la période 2012-2022, et les résultats sont présentés sur des cartes :

1. Appels d'offres sans concurrence. Le pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre (soumissionnaire). Cet indicateur est l'inverse de l'indicateur "appels d'offres avec 2 offres ou plus (soumissionnaires)" dans la sous-section précédente.
2. Gagnants étrangers. Pourcentage d'appels d'offres dont les lauréats ne sont pas originaires du pays de l'autorité contractante. Si des entreprises étrangères remportent des marchés publics, c'est que le pays dispose de procédures de passation de marchés publics faciles et compréhensibles et que son marché est internationalisé (libre transit des marchandises, des personnes et des capitaux).

La figure 14 montre le pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre (soumissionnaire) au niveau national. Un pourcentage élevé signifie que le pays a moins de concurrence. Les 30 pays ont été classés en 4 groupes :

- Vert foncé (10 %-18,2 %). 8 pays : Norvège, Suède, Finlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, France, Suisse et Malte.
- Vert clair (18,2 %-26,9 %). 7 pays : Irlande, Belgique, Allemagne, Danemark, Autriche, Luxembourg et Estonie.
- Rouge clair (26,9 %-34 %). 7 pays : Portugal, Espagne, Italie, Roumanie, Bulgarie, Lettonie et Lituanie.
- Rouge foncé (34%-54%). 8 pays : Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovaquie, Croatie, Grèce et Chypre.

Les pourcentages les plus élevés d'appels d'offres à soumissionnaire unique sont concentrés dans les pays d'Europe orientale et méditerranéenne et dans les pays méditerranéens. A l'inverse, les pays de l'Atlantique ont les pourcentages les plus faibles.

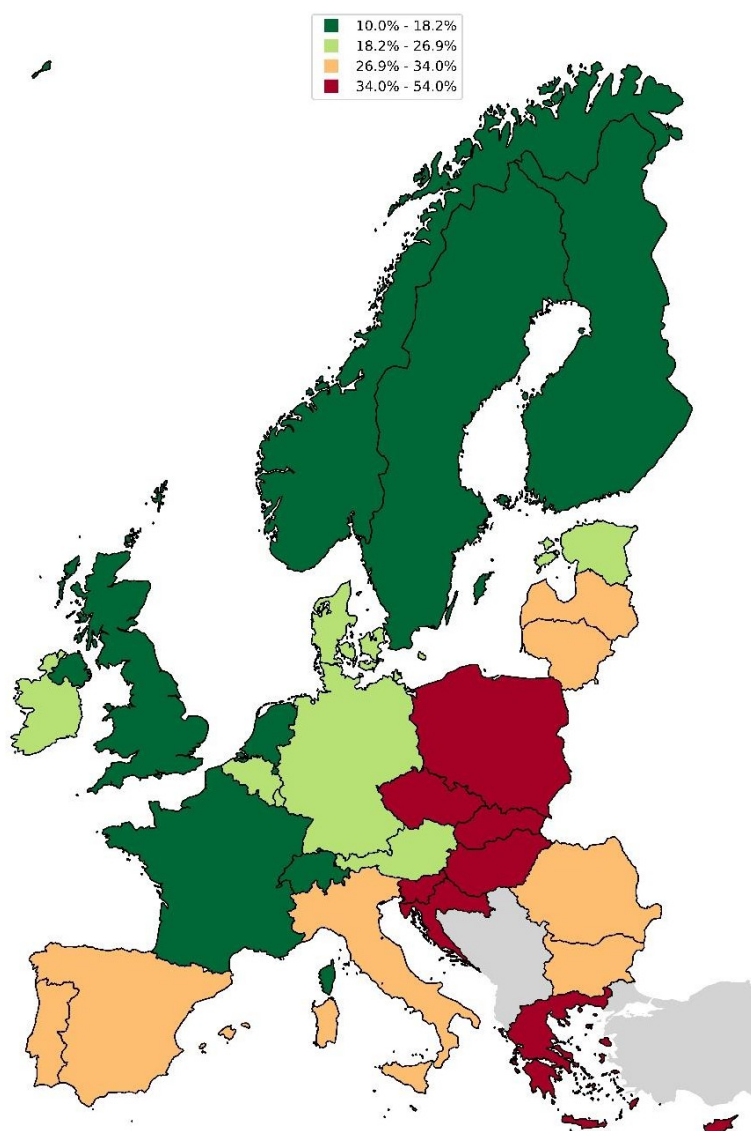


Figure 14. Appels d'offres sans concurrence par pays pour 2012-2022. Pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre (soumissionnaire). Les pays sont classés en 4 groupes (pourcentage faible à élevé : vert foncé, vert clair, rouge clair et rouge foncé).

La figure 15 montre le pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre (soumissionnaire) au niveau régional. De même, les régions sont classées en quatre groupes : vert foncé (1,8 %-15 %), vert clair (15 %-21 %), rouge clair (21 %-30,3 %) et rouge foncé (30,3 %-100 %). La Suisse est le seul pays où toutes les régions pour lesquelles des données sont disponibles se trouvent dans le meilleur groupe (vert foncé). À l'inverse, toutes les régions de Pologne se trouvent dans le groupe le plus défavorable (rouge foncé). Presque toutes les régions de la République tchèque et de la Hongrie sont dans ce groupe.

Il existe 401 régions allemandes (appelées *Kreise*) qui présentent des différences notables en termes de pourcentages. Elles sont petites et leurs processus administratifs sont probablement différents. Le nombre d'appels d'offres dans chaque région est également probablement faible, ce qui pourrait affecter les statistiques.

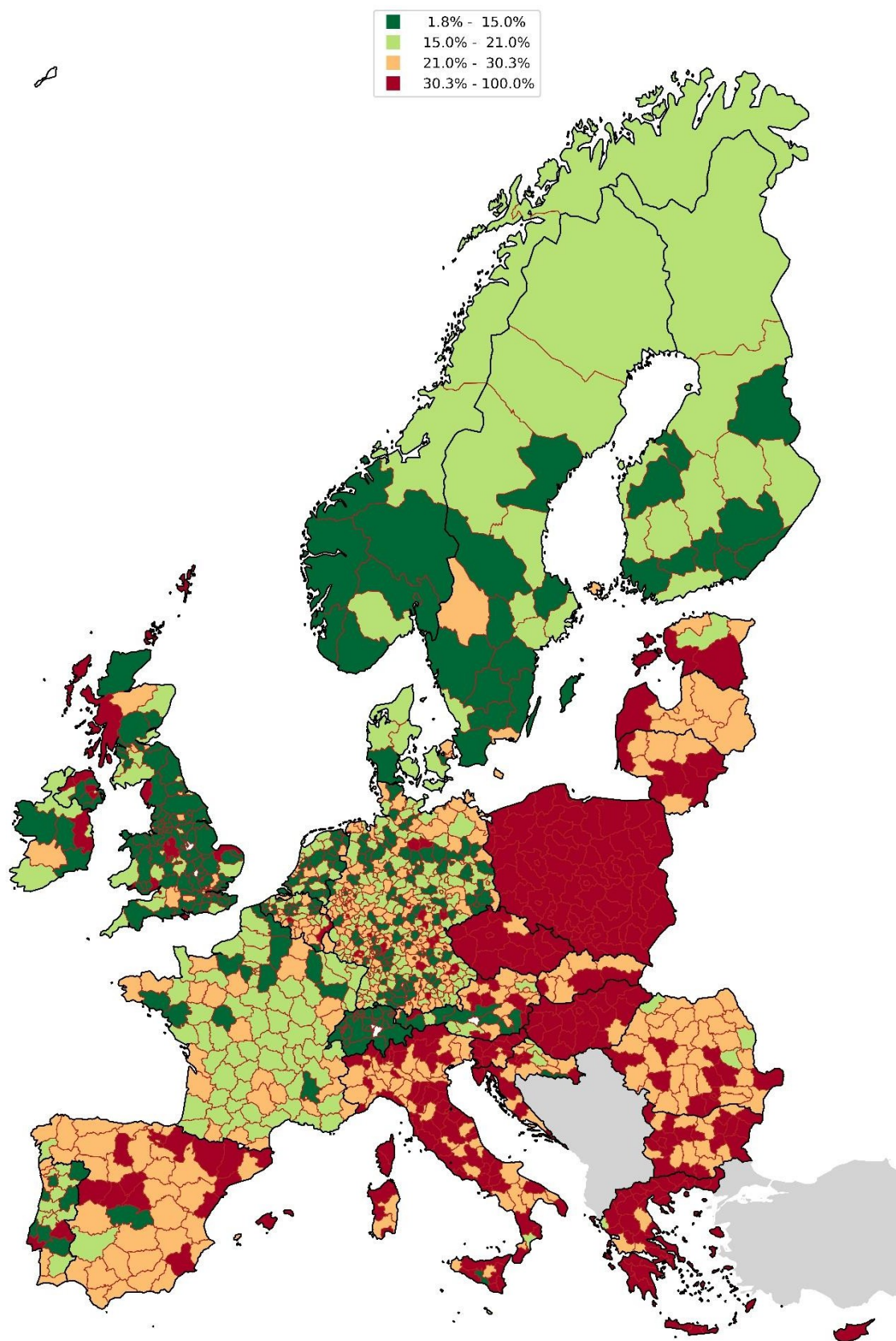


Figure 15. Appels d'offres sans concurrence par région pour 2012-2022. Pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre (soumissionnaire), classés en 4 groupes (pourcentage faible à élevé : vert foncé, vert clair, rouge clair et rouge foncé) au niveau des régions européennes (NUTS 3).

La figure 16 montre les adjudicataires étrangers (pourcentage d'appels d'offres dont les adjudicataires n'étaient pas originaires du pays de l'autorité contractante) au niveau national. Cela signifie qu'il s'agit d'un appel d'offres transfrontalier direct (entreprises situées dans un pays étranger) selon la classification du rapport [7]. Ils ont été classés en 4 groupes :

- Rouge foncé (0,6 %-2 %). 8 pays : Allemagne, France, Espagne, Italie, Pologne, Roumanie, Bulgarie et Grèce.
- Rouge clair (2 %-3,7 %). 8 pays : Royaume-Uni, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Croatie et Lettonie.
- Vert clair (3,7 %-5,7 %). 6 pays : Suède, Finlande, Estonie, Lituanie, Slovaquie et Suisse.
- Vert foncé (5,7 %-31,1 %). 8 pays : Norvège, Danemark, Autriche, Belgique, Irlande, Luxembourg, Malte et Chypre.

Parmi les cinq plus grandes économies d'Europe, seul le Royaume-Uni a remporté plus de 2 % des appels d'offres avec des étrangers. Cela pourrait s'expliquer par sa proximité avec l'Irlande et son économie fortement internationalisée. Les 14 pays du groupe vert sont de taille moyenne ou petite (le plus grand est la Belgique, avec 11,6 millions d'habitants en 2022). La taille du pays semble influencer le pourcentage de gagnants étrangers.

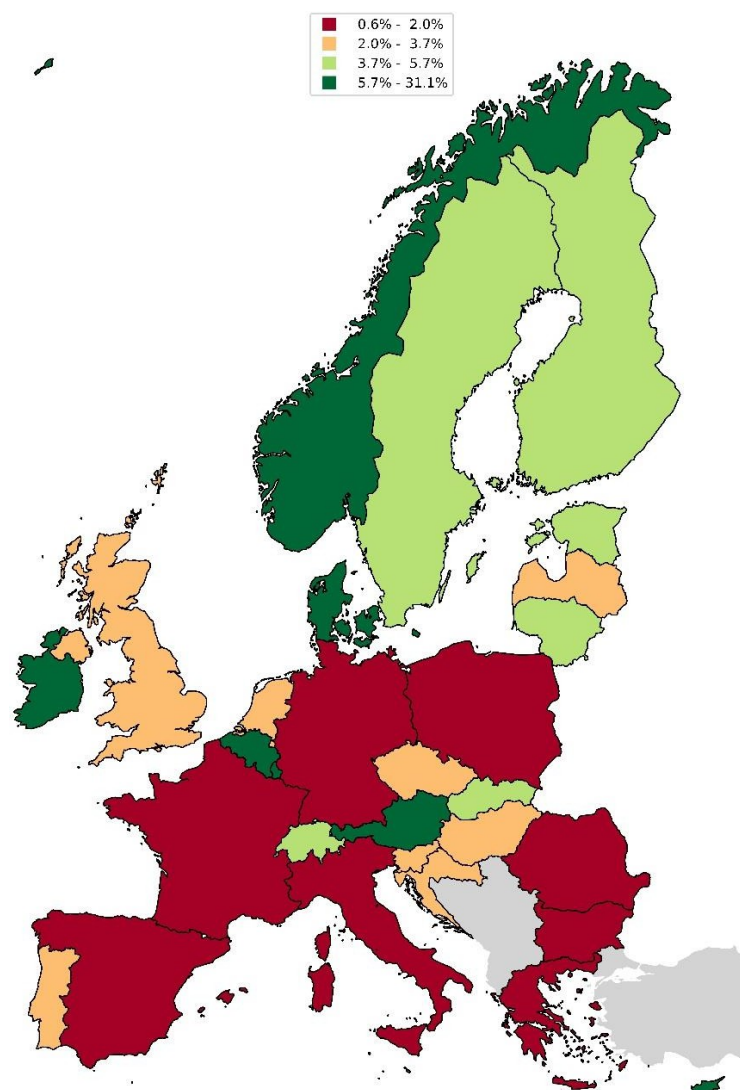


Figure 16. Lauréats étrangers par pays pour 2012-2022. Pourcentage d'appels d'offres dont les lauréats ne sont pas originaires du pays du pouvoir adjudicateur. Les pays sont classés en 4 groupes (pourcentage faible à élevé : rouge foncé, rouge clair, vert clair et vert foncé).

Enfin, la figure 17 montre les gagnants étrangers au niveau régional. De la même manière, les régions sont classées en 4 groupes : rouge foncé (0%-0,4%), rouge clair (0,4%-1%), vert clair (1%-2%) et vert foncé (2%-33,6%). Notez que ces pourcentages ne sont pas les mêmes que ceux de la carte précédente au niveau des pays. 7 pays ont toutes leurs régions dans le meilleur groupe (vert foncé) : Norvège, Danemark, Irlande, Slovaquie, Luxembourg, Malte et Chypre. En général, les régions d'Europe du Nord et d'Europe centrale ont des pourcentages plus élevés (à l'exception de l'Allemagne et de la Pologne). Cependant, il n'y a pas de tendance liée à la capitale du pays, aux régions côtières et aux régions frontalières qui ont un pourcentage plus élevé.

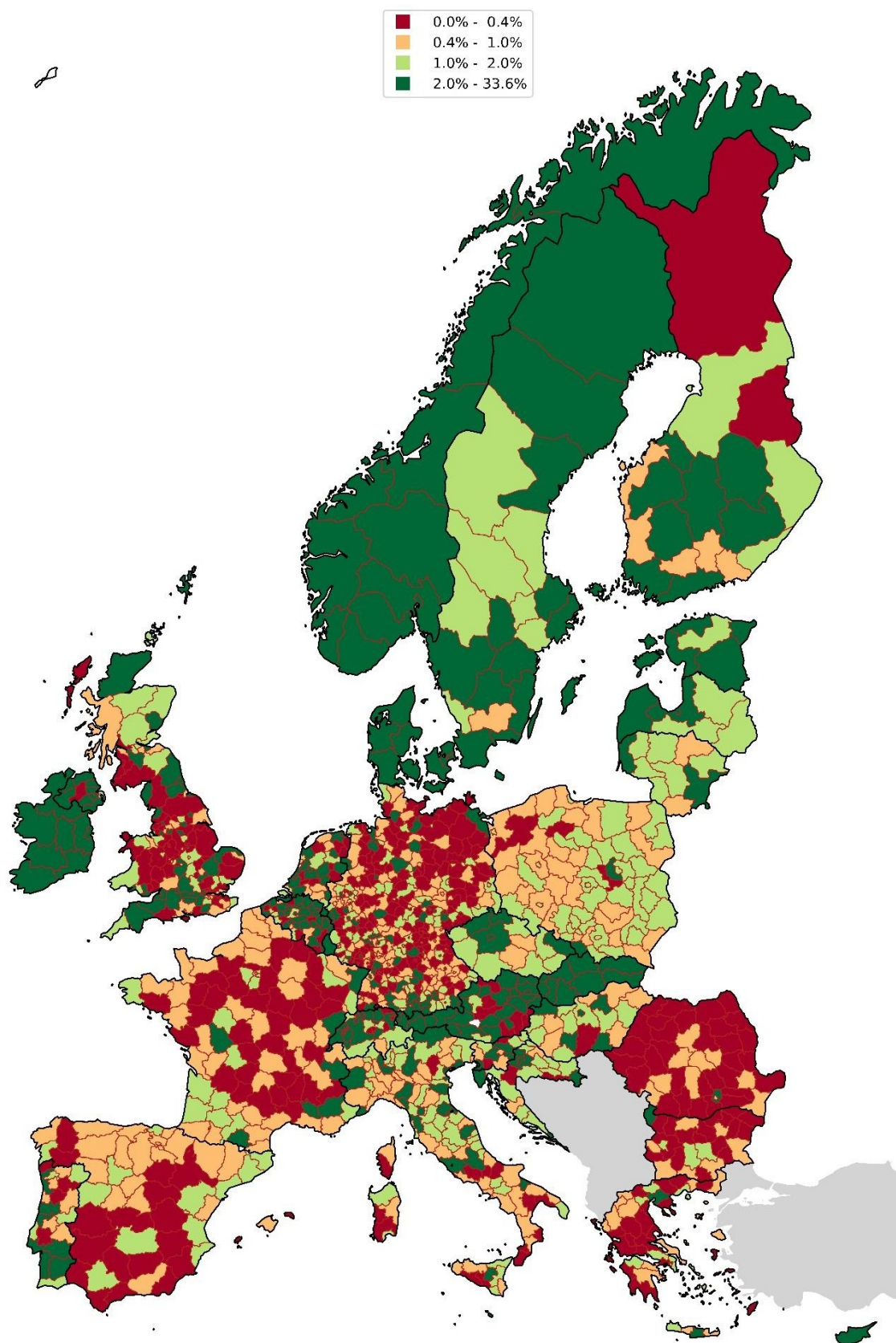


Figure 17. Lauréats étrangers par région pour 2012-2022. Pourcentage d'appels d'offres dont les lauréats ne sont pas originaires du pays du pouvoir adjudicateur, classés en 4 groupes (pourcentage faible à élevé : rouge foncé, rouge clair, vert clair et vert foncé) au niveau des régions européennes (NUTS 3).

5. Conclusions et recommandations

Ce rapport a créé plusieurs indicateurs pour analyser les marchés publics européens entre 2012 et 2022 en utilisant les données TED. Les graphiques et les cartes montrent que les marchés publics européens sont très diversifiés : il existe des différences significatives entre les pays et les régions. Les marchés publics ont toujours eu des défis à relever et des points à améliorer [35] ; il s'agit d'un processus continu de réformes juridiques, administratives et techniques.

Ce rapport montre aux pays et aux régions où ils se situent par rapport à d'autres régions. Les points forts du rapport sont les suivants :

- Une analyse de données basée sur les informations TED (2012-2022) pour 30 pays européens (les 27 États membres de l'UE, le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège), ce qui représente 3,1 millions d'appels d'offres et un prix d'adjudication total de 5,127 milliards d'euros.
- Le type de procédure le plus utilisé est ouvert en termes économiques : environ 50% du prix de l'adjudication en moyenne.
- Les travaux de construction (CPV 45) sont clairement les appels d'offres les plus importants en termes économiques : environ 35 % du prix total de l'adjudication en moyenne.
- Environ 140 000 entreprises remportent des appels d'offres chaque année dans 30 pays européens.
- Ces dernières années, le pourcentage d'appels d'offres remportés par des PME était plus ou moins de 60 %, mais seulement 30 % du prix total de l'appel d'offres revenait à des PME.
- Dans la moitié des pays, le pourcentage d'appels d'offres remportés par les PME se situe entre 43,6 % et 74,5 %. Parmi les cinq plus grandes économies européennes (Allemagne, France, Espagne, Italie et Royaume-Uni), l'Allemagne affiche le meilleur pourcentage avec 61 %, soit plus de 20 % de plus que le pays suivant (le Royaume-Uni). Respectivement, dans la moitié des régions, entre 40,3 % et 66,6 % des appels d'offres sont remportés par des PME.
- Dans la moitié des pays, le pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre (soumissionnaire) se situe entre 18,2% et 34%. Respectivement, dans la moitié des régions, il se situe entre 15% et 30,3%.
- Dans la moitié des pays, le pourcentage d'appels d'offres remportés par des étrangers se situe entre 2 % et 5,7 %. Parmi les 5 plus grandes économies d'Europe, seul le Royaume-Uni dépasse les 2%. Respectivement, dans la moitié des régions, il se situe entre 0,4 % et 2 %.
- Seuls 7 pays ont un pourcentage d'appels d'offres remportés par des PME > 60 % et un pourcentage d'appels d'offres avec une seule offre < 30 % : Suisse, Malte, Lettonie, Estonie, Suède, Pays-Bas et Allemagne.

Le rapport aurait pu être complété par davantage d'indicateurs, de graphiques ou de cartes, en ventilant les informations par secteur (CPV), types de marchés ou de procédures, fourchettes de prix, critères d'attribution et analyse par année, entre autres. Les études futures pourraient se concentrer sur des questions plus particulières ou sectorielles.

Il est essentiel de donner la priorité à des efforts de recherche globaux, tant au niveau national qu'européen, afin d'améliorer l'analyse basée sur les données dans le domaine des marchés publics, compte tenu de la rareté actuelle des études analytiques dans ce domaine. La première recommandation concerne l'intensification de la recherche analytique sur les marchés publics. Malgré l'importance de ce secteur dans le développement économique et social, il y a toujours un manque notable d'études et d'analyses approfondies portant sur les subtilités des marchés

publics et leur impact sur le marché. La réalisation d'études analytiques approfondies peut mettre en lumière des domaines critiques, notamment l'évaluation des pratiques en matière de marchés publics, l'identification des lacunes potentielles et l'évaluation de l'efficacité des politiques et des réglementations existantes.

En outre, il est urgent d'améliorer la quantité et la qualité des données sur les marchés publics utilisées pour l'analyse. La deuxième recommandation vise à garantir l'exactitude des données,

l'exhaustivité et la cohérence.²¹ C'est pourquoi la Commission européenne développe l'espace de données sur les marchés publics (PPDS²²), qui reliera les bases de données européennes, y compris les données TED sur les marchés publics et les ensembles de données nationales sur les marchés publics disponibles dans les portails nationaux. Dans de nombreux cas, la qualité des données sur les marchés publics reste un sujet de préoccupation, car des informations incomplètes ou erronées peuvent compromettre de manière significative l'intégrité et la fiabilité des analyses. La mise en œuvre de procédures rigoureuses de validation des données, l'investissement dans des systèmes robustes de gestion des données et la promotion d'une culture de l'intégrité des données au sein des entités chargées des marchés publics sont des étapes essentielles pour renforcer la qualité des données. En soulignant l'importance des mesures d'assurance de la qualité des données, on peut renforcer considérablement les bases d'une analyse efficace fondée sur les données, ce qui permet aux décideurs politiques et aux parties prenantes de prendre des décisions éclairées avec plus de confiance et de précision.

En outre, la TED devrait élargir la portée des champs de données collectées dans ses données ouvertes pour faire progresser l'analyse basée sur les données dans les marchés publics. Actuellement, les données ouvertes de la TED se concentrent principalement sur les détails essentiels des marchés publics, mais il y a une absence notable d'informations complètes, telles que l'identité des autres soumissionnaires impliqués dans le processus d'appel d'offres. L'ajout de champs supplémentaires permettant de saisir des données pertinentes relatives à tous les soumissionnaires participants peut faciliter l'examen approfondi des activités de passation de marchés. Cela peut permettre aux autorités de la concurrence de mener des analyses approfondies pour détecter d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles, y compris des comportements collusoires ou des oligopoles. Les organismes de réglementation peuvent surveiller et enquêter de manière proactive sur les cas potentiels de manipulation du marché en permettant l'accès à des ensembles de données complets englobant un spectre plus large d'informations sur les marchés publics, ce qui favorise un paysage des marchés publics plus transparent et plus compétitif.

²¹ eForms est la norme de notification pour les procédures de passation de marchés publics dans l'UE.

Marchés publics européens (2012-2022) : indicateurs et cartes de la concurrence et de la participation des PME
pour une analyse transfrontalière basée sur les données TED

L'utilisation des eForms est obligatoire à partir du 25/10/2023, ce qui signifie que l'Office des publications ne recevra, ne traitera et ne publiera que des eForms. De plus amples informations sont disponibles à l'[adresse suivante : https://docs.ted.europa.eu/eforms/latest](https://docs.ted.europa.eu/eforms/latest)

²² De plus amples informations sur le PPDS sont disponibles à l'[adresse suivante : https://single-market-economy.ec.europa.eu/single-market/public-procurement/digital-procurement/public-procurement-data-space-ppds_en](https://single-market-economy.ec.europa.eu/single-market/public-procurement/digital-procurement/public-procurement-data-space-ppds_en)